

LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT AU QUÉBEC

LA REPRÉSENTATION FÉMININE AU SEIN DES FÉDÉRATIONS QUÉBÉCOISES UNISPORTS ET MULTISPORTS, DES UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT ET DES MUNICIPALITÉS DE PLUS DE 75 000 HABITANTS

Étude réalisée par Marie-Hélène Landry,
coordonnatrice à la recherche et au développement, Égale Action,
avec la participation de la Direction du sport et de l'activité physique (DSAP),
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Supervision et révision : Guy Thibault, Ph.D., chercheur, DSAP

Mai 2008

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Introduction	5
Objet de l'étude	5
Collecte de données	6
Limites de l'étude	6
1- LES FÉDÉRATIONS UNISPORTS	7
1.1 Les conseils d'administration	7
1.2 Le personnel permanent	8
1.3 Les comités	10
1.4 Les officiels	13
1.5 Les entraîneurs	15
1.6 Les moniteurs, les animateurs, les instructeurs - éducateurs et les autres personnes encadrant la pratique sportive	17
1.7 Les athlètes	19
1.8 Les constats sur la place des femmes	27
1.9 Les mesures adoptées	32
1.10 Conclusion : une légère amélioration de l'effectif féminin	37
2- LES FÉDÉRATIONS MULTISPORTS	38
2.1 Les conseils d'administration	38
2.2 Le personnel permanent	39
2.3 Conclusion : sous-représentation des femmes aux postes stratégiques	40
3- LES UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT (URLS)	41
3.1 Les conseils d'administration	41
3.2 Le personnel permanent	42
3.3 Les comités	43
3.4 Conclusion : des femmes plus nombreuses mais moins influentes	45
4- LES MUNICIPALITÉS DE PLUS DE 75 000 HABITANTS	46
4.1 Le personnel permanent	46
4.2 Conclusion : importante diminution du nombre de femmes aux postes décisionnels	47
Conclusion générale	48
Bibliographie	50

LISTE DES TABLEAUX

1- LES FÉDÉRATIONS UNISPORTS

1- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS, SELON LE SEXE	7
2- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT, SELON LE SEXE	9
3- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LES COMITÉS, SELON LE SEXE	11
4- NOMBRE D'OFFICIELS, DE JUGES ET D'ARBITRES, SELON LE NIVEAU DE CERTIFICATION ET SELON LE SEXE	14
5- NOMBRE D'ENTRAÎNEURS, SELON LE NIVEAU DE CERTIFICATION ET SELON LE SEXE	15
6- MEMBRES AUTRES QUE LES ATHLÈTES, LES ENTRAÎNEURS ET LES OFFICIELS, SELON LE SEXE	18
7- NOMBRE D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS, TOUS GROUPES D'ÂGE CONFONDUS, SELON LE SEXE	20
8- NOMBRE D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS, SELON L'ANNÉE DE NAISSANCE ET SELON LE SEXE	22
9- NOMBRE D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS, SELON LE SPORT, L'ANNÉE DE NAISSANCE, LE GROUPE D'ÂGE OU LA CATÉGORIE, ET LE SEXE	23
9.1- FÉDÉRATION DE BASKETBALL DU QUÉBEC	23
9.2- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE	23
9.3- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE	23
9.4- CURLING QUÉBEC	23
9.5- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HOCKEY SUR GLACE	24
9.6- FÉDÉRATION DE PÉTANQUE DU QUÉBEC	24
9.7- RINGUETTE QUÉBEC	24
9.8- COMPLÉMENT DU REGROUPEMENT DES ATHLÈTES DE LA FÉDÉRATION DE SOCCER DU QUÉBEC	25
9.9- FÉDÉRATION DE TENNIS DE TABLE DU QUÉBEC	25
9.10- FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC DU QUÉBEC	25
9.11- FÉDÉRATION DE WATER-POLO DU QUÉBEC	25
10- NOMBRE TOTAL D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS RÉPERTORIÉS SELON LE SPORT ET LE SEXE	26
11- NOMBRE TOTAL D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS RÉPERTORIÉS SELON L'ANNÉE DE NAISSANCE, LE GROUPE D'ÂGE OU LA CATÉGORIE, ET LE SEXE	26

2- LES FÉDÉRATIONS MULTISPORTS

12- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DES FÉDÉRATIONS MULTISPORTS,
SELON LE SEXE 38

13- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL
PERMANENT DES FÉDÉRATIONS MULTISPORTS,
SELON LE SEXE 39

3- LES UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT (URLS)

14- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DES URLS, SELON LE SEXE 41

15- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL
PERMANENT DES URLS, SELON LE SEXE 42

16- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LES DIVERS
COMITÉS DES URLS, SELON LE SEXE 43

4- LES MUNICIPALITÉS DE PLUS DE 75 000 HABITANTS

17- NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL
PERMANENT DES SERVICES DE LOISIRS DES
MUNICIPALITÉS DE PLUS DE 75 000 HABITANTS,
SELON LE SEXE 46

Introduction

La situation des femmes dans le sport s'est-elle améliorée au Québec? Les bonnes performances d'athlètes féminines, une meilleure couverture médiatique et l'avènement de modèles féminins laissent croire à une amélioration des conditions d'entraînement des femmes et à leur plus grande représentation aux fonctions décisionnelles. Un souci d'équité quant aux conditions d'entraînement des athlètes féminines et des athlètes masculins, la volonté d'accorder aux femmes les mêmes opportunités d'accéder aux plus hauts niveaux de performance et aux instances du système sportif, ainsi que l'offre de programmes qui facilite leur insertion et leur maintien à tous les niveaux du système sportif, en plus de les inciter à y rester, semblent avoir donné des résultats positifs. Il est tout de même frappant de constater que les femmes demeurent sous-représentées aux postes stratégiques et décisionnels. Voyons, avec les statistiques recueillies, en quoi la situation a changé depuis l'enquête de 1999 *La place des femmes dans le sport au Québec*. Notre étude ne donne toutefois qu'un simple aperçu de la situation puisque plusieurs fédérations sportives n'ont pas répondu au sondage. En fait, si nous avons obtenu la quasi-totalité des données des unités régionales de loisir et de sport (URLS) et des fédérations multisports, à peine plus de la moitié des fédérations unisports ont répondu au questionnaire, ce qui introduit d'office une marge d'erreur dans les données présentées.

Objet de l'étude

La présente étude a pour but de décrire la place des femmes dans le système sportif québécois et de déterminer si elle a changé depuis les années 1990.

Une première étude réalisée en 1990 par Suzanne Laberge, Ph.D., (professeure au département de kinésiologie de l'Université de Montréal), *Constat sur la participation et la représentation des femmes : rapport de l'étude sur la place occupée par les femmes dans le milieu associatif sportif et dans la couverture de la presse du sport amateur*, puis l'étude *La Place des femmes dans le sport au Québec* en 1999 effectuée par Brigitte Légaré pour le Secrétariat au loisir et au sport, révélaient une légère amélioration de la représentation féminine au sein des divers organismes du Québec.

De son côté, parce qu'il est préoccupé par la faible représentation féminine dans le milieu sportif, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a mis en place divers programmes de soutien à l'intention des femmes. Tous les cinq ans, il effectue une collecte de données afin de suivre l'évolution de la situation. Voici donc le résultat de la dernière collecte de données à laquelle ont participé les fédérations unisports¹ et multisports², les URLS³ et les municipalités de plus de 75 000 habitants⁴.

¹ Association sportive des sourds du Québec, Fédération de basket-ball du Québec, Fédération québécoise de boxe olympique, Association québécoise de canoë-kayak de vitesse, Fédération québécoise de canotage long parcours, Curling Québec, Fédération québécoise de dynamophilie, Fédération d'escrime du Québec, Fédération québécoise de golf, Judo-Québec, Fédération de lutte olympique du Québec, Fédération de nage synchronisée du Québec, Fédération de natation du Québec, Fédération de patinage artistique du Québec, Fédération de patinage de vitesse, Fédération de pétanque du Québec, Fédération de plongeon amateur du Québec, Hockey Québec, Ringuette Québec, Société de sauvetage (sauvetage sportif), Fédération québécoise de ski acrobatique, Ski de fond Québec, Fédération de soccer du Québec, Softball Québec, Fédération québécoise des sports cyclistes, Association québécoise des sports en fauteuil roulant, Commission de surf des neiges du Québec, Fédération de tennis de table du Québec, Fédération de tir à l'arc du Québec, Association de triathlon du Québec, Fédération de la voile du Québec, Fédération de volleyball du Québec et Fédération de water-polo du Québec.

Collecte de données

La collecte des données a été effectuée auprès des différentes organisations à l'aide d'un questionnaire standardisé. Nous leur avons demandé de fournir les données relatives au nombre d'hommes et de femmes occupant des fonctions clés. Nous avons soumis aux fédérations unisports des questions à développement au sujet de l'amélioration de la représentativité et de l'engagement des femmes au sein de leur organisme, et nous les avons questionnées sur les mesures (si mesures il y avait) qui ont été prises afin d'inciter les femmes à rejoindre leur fédération et/ou à y demeurer actives sous quelques formes d'engagement que ce soit. Les données recueillies couvrent la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005⁵.

Limites de l'étude

Tel que mentionné en introduction, cette étude comporte des incertitudes importantes en raison du faible taux de réponse obtenu des fédérations unisports; à peine plus de la moitié de celles ayant reçu le questionnaire ont fourni des données. Ainsi, les résultats ne peuvent être considérés comme une référence scientifique. En revanche, nous avons obtenu un excellent taux de réponse des URLS, des fédérations multisports et des municipalités (seules deux URLS et une municipalité n'ont pas retourné le questionnaire), ce qui nous donne un portrait assez fiable de la situation du côté de ces instances. Néanmoins, soulignons que, malgré les incertitudes découlant du faible taux de réponses des fédérations unisports, nos conclusions rejoignent les grandes tendances décrites dans la littérature en ce qui a trait aux fonctions occupées par les hommes et les femmes dans les organismes de sport amateur en Occident.

² Centre national multisports-Montréal (CNMM), Conseil de sport de haut niveau de Québec (CSHNQ), École sports-études, Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE) et Fondation de l'athlète d'excellence.

³ Abitibi-Témiscamingue, Baie-James, Bas-St-Laurent, Centre-du-Québec, Chaudières-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, Île-de-Montréal, Lanaudière, Laval, Loisirs Laurentides, Mauricie, Montérégie, Outaouais, Québec et Saguenay - Lac-St-Jean.

⁴ Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Québec, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

⁵ Certaines fédérations, URLS et municipalités nous ont fourni leurs données de 2004-2005.

1- LES FÉDÉRATIONS UNISPORTS

La première partie de la recherche porte sur les fédérations québécoises unisports, acteurs importants du système sportif. Sur les 62 fédérations à qui nous avons transmis un questionnaire, 33 ont fourni des données, pour un taux de réponse de 53 %, comparativement à 65 % lors de l'enquête précédente⁶. Notre taux de réponse s'avère d'autant plus décevant que plusieurs fédérations considérées importantes par le nombre d'athlètes, d'entraîneurs, d'officiels, d'administrateurs et de comités n'ont pas répondu à l'appel. Leur contribution aurait permis de se rapprocher d'un portrait plus fidèle de la représentation des hommes et des femmes dans les fédérations sportives du Québec. Néanmoins, mentionnons l'excellente collaboration des fédérations participantes énumérées en bas de page. Le questionnaire envoyé aux fédérations unisports contenait neuf questions sur la composition du conseil d'administration, du personnel permanent et des différents comités, sur les officiels, les juges et les arbitres, les entraîneurs de même que sur les autres personnes encadrant l'entraînement tels que les moniteurs et les animateurs. De plus, au moyen de questions à développement, nous leur avons demandé ce qu'elles constataient quant à la participation des femmes au sein de leur organisation et aux résultats des moyens pris pour améliorer ou maintenir la place des femmes.

1.1 Les conseils d'administration

Parmi les 33 fédérations participantes, 31 ont fourni des données sur leur conseil d'administration. Précisons que les personnes qui siègent au conseil d'administration le font bénévolement; elles s'efforcent de développer et de promouvoir le sport ou les sports régis par leur organisme.

TABLEAU 1 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS, SELON LE SEXE

FONCTION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Président	29	87,9	4	12,1	33
Vice-président	30	73,2	11	26,8	41
(1 ^{er} vice-président)	4	80,0	1	20,0	5
(2 ^e vice-président)	5	100	0	0	5
Secrétaire	10	45,5	12	54,5	22
Trésorier	15	75,0	5	25,0	20
Secrétaire - trésorier	6	60,0	4	40,0	10
Administrateurs	73	76,8	22	23,2	95
Autres					
Directeur général	1	100	0	0	1
Directeur	10	90,9	1	9,1	11
Directeur des compétitions	1	100	0	0	1
Directeur des entraîneurs	1	50,0	1	50,0	2
Directeur officiel d'équipe	0	0	1	100	1

⁶ Plusieurs rappels ont pourtant été effectués auprès des différents organismes. Il semble que l'on assiste depuis quelques années à un désintéressement de plus en plus marqué de la population en général et des administrateurs d'organisations de toutes sortes vis-à-vis des sondages et des études; c'est en tout cas ce que croient des spécialistes des sondages, notamment ceux de l'Institut de la statistique du Québec.

Directeur relations publiques	1	33,3	2	66,6	3
Président sortant	2	100	0	0	2
Registraire	1	100	0	0	1
Vice-président administratif	0	0	1	100	1
Vice-président technique	1	100	0	0	1
Vice-président secrétaire	1	100	0	0	1
Vice-président trésorier	1	100	0	0	1
Coordonnateur d'événements	1	100	0	0	1
Membres des comités, exemple conseil exécutif	10	80,0	2	20,0	12
Conseiller	0	0	1	100	1
Représentant athlètes, joueurs	1	50,0	1	50,0	2
Représentant entraîneurs	2	100	0	0	2
Représentant officiels	1	100	0	0	1
TOTAL	207	75,0	69	25,0	276

Constats

- 1- Parmi les 321 personnes qui siègent aux conseils d'administration des fédérations sondées, 79 (25 %) sont de sexe féminin, ce qui représente une amélioration de un point de pourcentage comparativement à ce qui avait été observé lors de l'enquête de 1999 (qui affichait une amélioration de huit points de pourcentage par rapport aux données de 1990). Il faut toutefois se rappeler que plusieurs fédérations n'ont pas répondu.
- 2- C'est au poste de secrétaire que les femmes ont la plus grande représentativité, 55 %, ce qui nous fait prendre conscience du pouvoir décisionnel réel, c'est-à-dire peu important, des femmes au sein des conseils d'administration. En contrepartie, mises à part les fonctions de direction spécifiées par certaines fédérations, c'est à la première et à la deuxième vice-présidence que les femmes sont le moins nombreuses, avec une représentation de 20 et de 0 %. Notons qu'en 1999, c'est à la présidence qu'on trouvait le moins de femmes, 6 %, alors qu'en 2004-2005, elles occupaient 12 % des postes à la présidence.
- 3- Finalement, seulement quatre fédérations, soit 12 %, n'ont aucune femme à leur conseil d'administration, ce qui représente une amélioration de 4,9 points de pourcentage par rapport à 1999 (où l'on enregistrait une amélioration de 21 % par rapport à 1990).

1.2 Le personnel permanent

Trois fédérations n'ont pas d'employés permanents, les données compilées concernent donc 30 organisations. Notons cependant que bon nombre de fédérations ont un personnel permanent limité à un ou deux employés.

Le personnel permanent d'une fédération unisport est rémunéré. Il voit à l'application des décisions du conseil d'administration, à la mise en œuvre des programmes et il coordonne les services aux athlètes et aux divers collaborateurs (entraîneurs, moniteurs, animateurs, formateurs, officiels et bénévoles). Les postes recensés se trouvent dans le tableau 2.

Certaines fédérations ont ajouté des catégories d'emplois à la liste que nous leur avons proposée, à savoir les fonctions de directeur technique, directeur adjoint, adjoint du directeur technique, adjoint de la direction générale, secrétaire de direction, rédacteur, infographiste, gestionnaire Internet, registraire, entraîneur-chef de l'équipe du Québec, coordonnateur technique, commissaire aux compétitions et coordonnateur des compétitions.

TABLEAU 2 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT, SELON LE SEXE

FONCTION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Directeur général	16	69,6	7	30,4	23
Directeur de service	6	85,7	1	14,3	7
Coordonnateur ou directeur technique	18	66,7	9	33,3	27
Agent de projet ou de développement	7	35,0	13	65,0	20
Responsable des communications	2	50,0	2	50,0	4
Responsable marketing	3	100	0	0	3
Personnel de soutien*	12	21,4	44	78,6	56
Autres					
Directeur technique	0	0	1	100	1
Directeur adjoint	1	100	0	0	1
Adjoint du directeur technique	1	100	0	0	1
Adjoint de la direction générale	0	0	2	100	2
Secrétaire de direction	0	0	1	100	1
Rédacteur	0	0	1	100	1
Infographiste	1	100	0	0	1
Gestionnaire Internet	1	100	0	0	1
Registraire	0	0	1	100	1
Entraîneur-chef de l'équipe du Québec	4	66,7	2	33,3	6
Coordonnateur technique	4	80,0	1	20,0	5
Commissaire aux compétitions	1	100	0	0	1
Coordonnateur des compétitions	0	0	1	100	1
TOTAL	77	47,2	86	52,8	163

* La catégorie personnel de soutien comprend les postes suivants : secrétaire de direction, secrétaire, réceptionniste, commis comptable, adjoint administratif et commis de bureau.

Constats

- 1- Sur les 163 postes recensés, 86 (52 %) sont occupés par un personnel féminin, soit une diminution de 3,2 points de pourcentage par rapport à 1999, alors que les femmes occupaient 56 % des postes.
- 2- Bien qu'elles forment 79 % du personnel de soutien et qu'elles occupent 65 % des postes d'agent de projet ou de développement, les femmes exercent, dans une proportion de 30 % les fonctions de directeur général, de 14 % les fonctions de directeur de service et de 33 % les fonctions de coordonnateur ou directeur technique. En 1999, les postes de directeur général et de directeur de service étaient occupés par des hommes dans des proportions respectives de 87 et 76 %. On observe donc une légère amélioration de la place des femmes aux postes décisionnels importants.

- 3- Les femmes sont toutefois absentes des emplois relatifs au marketing, tout comme en 1999.
- 4- On note une prédominance d'employés de sexe féminin dans les fédérations où l'effectif est en majorité féminin (patinage artistique, nage synchronisée et ringuette); alors que les fédérations à majorité masculine (hockey, boxe et lutte olympique) ont un personnel permanent composé d'hommes.
- 5- En 1999, le pourcentage de femmes qui occupaient des postes techniques liés au développement de la discipline était plus important que le pourcentage de femmes qui détenaient des postes de directeur général ou de directeur de service (83 % de ceux-ci étaient occupés par des hommes et 74 % des postes de coordonnateur ou de directeur technique étaient également occupés par des femmes. On observe, par rapport à 1999, une augmentation de la représentativité féminine aux postes de directeur général, qui est passée de 13 à 30 %, une diminution du pourcentage de femmes directeur de services (de 24 à 14 %) et finalement, une diminution du nombre de femmes assumant les fonctions de coordonnateur et de directeur techniques (38 à 33 %).
- 6- Si nous excluons tout le personnel de soutien majoritairement composé de femmes (la quasi-totalité des secrétaires est de sexe féminin), nous devons écarter seulement trois fédérations, les autres ayant une représentativité masculine et féminine relativement égale dans les fonctions regroupées sous l'appellation « personnel de soutien ». De plus, le nombre de fédérations dont le personnel permanent est majoritairement composé d'hommes est équivalent au nombre de fédérations dont le personnel permanent est majoritairement composé de femmes.

Trois fédérations ne comptent aucune femme et deux fédérations n'ont aucun homme parmi leurs employés. Dans l'étude de 1999, en excluant les fédérations où les femmes formaient le personnel de soutien, 42 % des fédérations n'avaient pas de personnel féminin, ce qui représentait une amélioration de 24 points de pourcentage par rapport à l'étude de 1990. En 2004-2005, 18 % des fédérations consultées n'ont aucune femme au sein de leur personnel permanent, ce qui représente une amélioration de 23,8 points de pourcentage par rapport à 1999 (rappelons que trois fédérations ont été exclues parce qu'elles ne comptent aucune femme dans leur personnel permanent et trois autres parce que les femmes occupent seulement ou majoritairement des postes de personnel de soutien).

1.3 Les comités

Comparativement à l'enquête de 1999, nous avons ajouté une question sur la composition des comités. Plusieurs personnes, membres des comités, travaillent au déroulement des activités, à l'organisation des événements et à l'encadrement d'athlètes, d'entraîneurs, d'officiels et de bénévoles. Les membres des comités répondent aux directives du conseil d'administration et du personnel permanent, en plus de collaborer à la mise en oeuvre des programmes. Les comités jouent un rôle influent au sein des fédérations, c'est pourquoi il est important d'analyser les tâches auxquelles leurs membres sont affectés.

Nous avons regroupé les comités en catégories afin d'alléger la lecture du tableau 3. Cependant, puisque bon nombre de fédérations ont leurs spécificités, par exemple l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant qui compte un comité par discipline, plusieurs catégories n'ont pu être rassemblées sous une même appellation.

Quatre fédérations n'ont aucun comité. Certaines fédérations en ont seulement un ou deux, tandis que d'autres en ont plusieurs.

**TABLEAU 3 : NOMBRE DE PERSONNES
QUI FORMENT LES COMITÉS, SELON LE SEXE**

COMITÉ	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Bulletin d'information	0	0	1	100	1
Circuit provincial	0	0	2	100	2
Relations publiques	0	0	4	100	4
Vérification	0	0	2	100	2
Lauréats	1	20,0	4	80,0	5
Longue piste	1	20,0	4	80,0	5
Secrétariat, registrariat	1	20,0	4	80,0	5
Assignations internes	1	25,0	3	75,0	4
Équipe du Québec	2	28,6	5	71,4	7
Équipe de travail	3	30,0	7	70,0	10
Femmes, spécificité féminine du sport	4	30,7	9	69,2	13
Orientation	1	33,3	2	66,7	3
Sanctions compétitions	1	33,3	2	66,6	3
Programmes (programme canadien)	4	44,4	5	55,6	9
Événements	5	45,5	6	54,5	11
Camp d'entraînement	12	48,0	13	52,0	25
Administration	1	50,0	1	50,0	2
Maîtres	3	50,0	3	50,0	6
Patinage synchronisé	3	50,0	3	50,0	6
Arbitres, officiels	54	54,6	45	45,5	99
Site Internet, logiciels	6	54,6	5	45,5	11
Développement	18	56,2	14	43,8	32
Marketing, promotion, communications	8	57,1	6	42,9	14
Championnats canadiens	12	60,0	8	40,0	20
Jeunes	3	60,0	2	40,0	5
Tennis	3	60,0	2	40,0	5
Compétitions, championnats	23	60,5	15	39,5	38
Élite, excellence	72	62,0	44	37,9	116
Cyclisme	6	66,7	3	33,4	9
Comité panaméricain	13	68,4	6	31,6	19
Formation	9	69,2	4	30,7	13
Comité technique	49	70,0	21	30,0	70
Éthique, discipline	23	71,9	9	28,1	32

Clubs et régions	3	75,0	1	25,0	4
Santé, sécurité	3	75,0	1	25,0	4
Sélection	3	75,0	1	25,0	4
Athlétisme	4	80,0	1	20,0	5
Courte piste	4	80,0	1	20,0	5
Échelons	4	80,0	1	20,0	5
Jeux du Québec	4	80,0	1	20,0	5
Règlements	4	80,0	1	20,0	5
Régions, développement régional	69	81,2	16	18,8	85
Volleyball de plage	5	83,3	1	16,7	6
Entraîneurs, formation d'entraîneurs	35	85,4	6	14,6	41
Réforme	6	100,0	0	0,0	6
Basketball	6	100,0	0	0,0	6
Comité d'appel	3	100,0	0	0,0	3
Initiation	5	100,0	0	0,0	5
Organisation	3	100,0	0	0,0	3
Épreuve de longue distance et secteur récréatif	3	100,0	0	0,0	3
Rugby	3	100,0	0	0,0	3
Traduction	4	100,0	0	0,0	4
TOTAL	513	63,5	295	36,5	808

Constats

- 1- De façon générale, les hommes sont davantage présents dans les comités qui caractérisent le sport en tant que tel : le développement, la formation, l'excellence, la prise de décision (arbitres, entraîneurs, éthique), ce qui relève de la dimension technique du sport, à laquelle s'ajoute la dimension technologique comme la gestion de sites Internet. Quant aux femmes, bien que leur présence soit importante dans les comités décisionnels (assignation, sanctions aux compétitions, vérification et programmes canadiens), elles sont plutôt affectées à des tâches qui ne sont pas directement en lien avec le sport. On observe ainsi une concentration féminine au niveau des responsabilités sociales (à l'exception des comités d'éthique) et dans le soutien logistique, alors qu'elles sont minoritaires aux instances qui jouent un rôle plus important en ce qui a trait au développement du sport.
- 2- Certaines fédérations ont mis sur pied un comité *femmes* ou *spécificité féminine du sport*. On remarque que 31 % des représentants sont de sexe masculin, ce qui suppose une préoccupation des hommes pour la condition ou la sous-représentation féminine dans leur discipline.
- 3- Le fait que les comités d'appel soient uniquement composés d'hommes et que les comités d'éthique et de discipline affichent une majorité masculine (72 %) soulève une inquiétude. Les données d'une recherche portant sur l'éthique - abus et harcèlement physique, psychologique et sexuel, entraves à la réglementation, incitation à utiliser des substances dopantes - indiquent que ce sont essentiellement des hommes qui sévissent dans ces domaines et que la plupart des victimes sont des femmes, particulièrement dans les situations d'abus ou de harcèlement (Dodge et Robertson, 2004).

1.4 Les officiels

Nous avons obtenu des renseignements relatifs aux officiels, juges et arbitres de 31 fédérations unisports. L'Association sportive des sourds du Québec et la Fédération québécoise de canotage long parcours n'ont pas été en mesure de nous fournir l'information requise. Nous avons divisé les officiels en cinq niveaux : local, régional, provincial, national et international. Certaines fédérations ont ajouté des catégories ou des niveaux propres à leur discipline, tels que les niveaux *officiel formé mais non certifié, évaluateur seulement, arbitre de club* et *niveaux 1 à 6*.

Il est important de mentionner que les conditions de travail des officiels varient considérablement d'un sport à l'autre. Certains obtiennent une rémunération, mais plusieurs assument leurs fonctions bénévolement. Certains juges et arbitres bénéficient d'un compte de dépenses en plus de leur rémunération, alors qu'ils sont nombreux à devoir assumer leurs frais. Dans quelques disciplines, les conditions de travail des officiels s'améliorent lorsqu'ils gravissent les échelons. Dans certains sports, les exigences pour devenir officiel sont rigoureuses, alors que dans d'autres, il peut être relativement facile d'accéder à cette fonction. À cet égard, notons que la rémunération n'est pas nécessairement en lien avec la rigueur des critères d'admission.

Toutes les données des organisations ont été compilées, sans exclure les fédérations à plus forte concentration féminine et celles à plus grande représentation masculine, puisqu'elles comptent sensiblement le même nombre d'athlètes, d'officiels et d'entraîneurs. Néanmoins, il faut prendre en considération que les officiels de niveau provincial en patinage artistique et en nage synchronisée occupent une part considérable des données. La Fédération de nage synchronisée du Québec compte 225 officiels de niveau provincial et la Fédération de patinage artistique du Québec en compte 123. À elles seules, ces deux fédérations présentent 348 juges de niveau provincial sur un total de 834 officiels féminins, soit une proportion de 42 %. De la même façon, les arbitres masculins de Hockey Québec représentent la majorité des officiels de niveaux 1 à 6.

D'autres éléments sont à considérer :

- Ringuette Québec n'a pas fourni le détail de ses catégories ou niveaux d'officiels, seulement le nombre total d'hommes et de femmes.
- Curling Québec a indiqué le nombre de personnes ayant suivi une formation d'officiel en 2004-2005 sans spécifier leur niveau ou leur catégorie après la formation.
- La Fédération de patinage artistique du Québec, qui compte une catégorie *évaluateur seulement*, n'est pas en mesure de fournir de données exactes quant au nombre d'hommes et de femmes composant cette catégorie. Elle estime néanmoins que 33 % de ses évaluateurs sont des hommes et que 67 % sont des femmes. Sur un total de 437 officiels en patinage artistique, certains jugent plusieurs niveaux. Dans ce cas, la fédération n'a tenu compte que du niveau le plus élevé des officiels qui jugent également des niveaux inférieurs.
- Selon les statistiques arrondies grossièrement, et donc imprécises, fournies par la Fédération de natation du Québec, il y aurait un nombre égal d'officiels masculins et féminins, ce qui nous apparaît peu probable.

**TABLEAU 4 : NOMBRE D'OFFICIELS, DE JUGES ET D'ARBITRES,
SELON LE NIVEAU DE CERTIFICATION ET SELON LE SEXE**

CATÉGORIE D'OFFICIELS	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Niveau local	1 950	54,7	1 617	45,3	3 567
Niveau régional	2 354	70,2	998	29,8	3 352
Niveau provincial	1 138	57,7	834	42,3	1 972
Niveau national	255	62,3	154	37,7	409
Niveau international	85	65,9	44	34,1	129
Autres	77	35,0	143	65,0	220
Officiel formé (tous niveaux confondus)	91	76,5	28	23,5	119
Évaluateur seulement	19	33,3	40	66,7	59
Arbitre de club	90	69,2	40	30,8	130
Niveau 1	1 195	94,9	64	5,1	1 259
Niveau 2	1 609	97,8	36	2,2	1 645
Niveau 3	1 306	98,7	17	1,3	1 323
Niveau 4	57	95,0	3	5,0	60
Niveau 5	8	100	0	0	8
Niveau 6	10	100	0	0	10
TOTAL	10 244	71,8	4 018	28,2	14 262

Constats

- 1- Sur les 14 262 officiels recensés, les femmes ne représentent que 28 % (4 018) du total, ce qui correspond à une diminution de 0,8 point de pourcentage par rapport à 1999, statistique à mettre en perspective compte tenu, rappelons-nous, du faible taux de réponses des fédérations unisports, notamment celles qui comptent plusieurs membres.
- 2- C'est au niveau local que les officielles sont les plus nombreuses (45 %), suivi du niveau provincial (42 %, bien que les fédérations de patinage artistique et de nage synchronisée expliquent une part importante de ce pourcentage), du niveau national (38 %) et du niveau international (34 %). Curieusement, c'est au niveau régional que les officielles sont le moins présentes (30 %).
- 3- Tout comme en 1999, des femmes agissent comme officielles dans des fédérations où la clientèle masculine forme plus de la moitié des membres. Elles représentent 2,1 % des arbitres à la Fédération québécoise de hockey sur glace, 28 % des officiels à la Fédération de lutte olympique du Québec et 19 % des arbitres de la Fédération québécoise de boxe olympique. Inversement, 4,9 % des officiels de la Fédération de nage synchronisée du Québec sont des hommes. Ils composent 23 % des officiels à la Fédération de patinage artistique du Québec (où le tiers des évaluateurs est de sexe masculin), et 35 % des officiels à Ringuette Québec.

1.5 Les entraîneurs

Nous avons demandé aux fédérations de nous fournir des renseignements sur leurs entraîneurs par niveau de certification. Le tableau 5 comporte plusieurs catégories puisque certaines fédérations ont leur propre système de classification. Il est à noter que le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), qui relève de l'Association canadienne des entraîneurs, a été restructuré au cours des dernières années, ce qui a donné les nouvelles catégories *Introduction à la compétition - partie A* et *Introduction à la compétition - partie B*. Les fédérations de ski acrobatique, de ringuette et de tennis de table nous ont fourni leurs données selon l'ancien système du PNCE. D'autres fédérations, probablement en transition entre l'ancienne et la nouvelle classification, ont regroupé les entraîneurs des deux volets *Introduction à la compétition*.

Au total, 31 des 33 fédérations ont fourni des données relatives à leurs entraîneurs. La Fédération de soccer du Québec a spécifié que ses entraîneurs n'étaient pas classés selon ces niveaux, l'Association sportive des sourds du Québec n'a pas répondu à cette question et la Fédération de volleyball du Québec a indiqué que seules les données relatives aux entraîneurs de niveau 4 étaient disponibles.

Lors d'un premier calcul, toutes les données ont été compilées, après quoi nous avons exclu l'information relative à Hockey Québec, comme l'ont fait Légaré en 1999 et Laberge en 1990⁷. Notons que l'analyse révèle que la proportion d'entraîneurs féminins dans les sports à forte participation féminine est comparable à la proportion d'entraîneurs masculins dans les sports à forte participation masculine.

La catégorie *Situations particulières* regroupe les entraîneurs de BMX de la Fédération québécoise des sports cyclistes de même que les entraîneurs désignés pour les championnats provinciaux de curling. La catégorie *Niveau 1 non complété* concerne uniquement la Fédération de lutte olympique du Québec. Hockey Québec et Ringuette Québec ont leur propre système de classement.

TABLEAU 5 : NOMBRE D'ENTRAÎNEURS, SELON LE NIVEAU DE CERTIFICATION ET SELON LE SEXE

NIVEAU	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Introduction à la compétition - Partie A	3 085	74,0	1084	26,0	4 169
Introduction à la compétition - Partie B	1 102	61,4	693	38,6	1 795
Introduction à la compétition - Parties A et B confondues	144	74,6	49	25,4	193
Niveau 1	751	68,7	342	31,3	1 093
Niveau 2	171	75,7	55	24,3	226
Niveau 3	324	57,5	240	42,6	564
Niveau 4	41	80,4	10	19,6	51
Niveau 5	6	85,7	1	14,3	7

⁷ Étant donné que Hockey Québec compte un pourcentage très élevé d'entraîneurs masculins (en comparaison avec tous les sports) et très peu d'entraîneurs de sexe féminin, l'exclusion de ses données vise simplement à présenter un portrait plus fidèle du nombre d'entraîneurs de sexe féminin et masculin dans l'ensemble du système sportif québécois.

Autres					
Modules 1 à 9 complétés	125	72,7	47	27,3	172
Aucun niveau	449	63,1	263	36,9	712
Niveau 1 technique seulement	6	75,0	2	25,0	8
Niveau 1 non complété	14	100	0	0	14
Projet pilote Niveau 1	5	71,4	7	58,3	12
Entraîneur communautaire	29	65,9	15	34,1	44
Entraîneur en situations particulières	74	87,1	11	12,9	85
Entraîneur récréation	1 134	97,3	31	2,7	1 165
Entraîneur initiation	3 187	98,5	50	1,5	3 237
0A (hockey)	5 242	98,2	94	1,8	5 336
1A (hockey)	3 102	99,2	24	0,8	3 126
2A (hockey)	153	99,4	1	0,7	154
3A (hockey)	35	100	0	0	35
*S.C.I. (ringuette)	255	56,2	199	43,8	454
*C.I. (ringuette)	13	56,5	10	43,5	23
TOTAL	19 447	85,8	3228	14,2	22 675

Note : Les catégories S.C.I. et C.I. sont spécifiques à Ringuette Québec. Nous ne savons pas à quoi elles correspondent, Ringuette Québec n'ayant pas spécifié.

Constats

- 1- Les entraîneures représentent 14 % du nombre total d'entraîneurs, ce qui est tout de même une amélioration de 2,2 points de pourcentage comparativement à 1999. En excluant Hockey Québec, mais en conservant les fédérations de patinage artistique et de nage synchronisée, on obtient un pourcentage total de 32 % d'entraîneures, soit 3,5 points de pourcentage de plus qu'en 1999.
- 2- Dans les sports à forte concentration féminine, à savoir le patinage artistique et la nage synchronisée, les femmes occupent 93 % des postes d'entraîneurs, une augmentation de 9,6 points de pourcentage par rapport à 1999. À l'inverse, du côté des sports à forte concentration masculine, 1,8 % des entraîneurs sont des femmes. Du côté de Ringuette Québec, sport reconnu pour sa très forte participation féminine tout en ayant un effectif d'entraîneurs majoritairement masculins, le pourcentage de femmes entraîneurs est passé de 33,3 % en 1999, à 34,4 % en 2004-2005, une amélioration de 1,4 point de pourcentage.
- 3- Alors qu'en 1999, 2 % des fédérations ne comptaient aucune entraîneure, en 2004-2005, toutes les fédérations comptaient des femmes au sein de leur effectif.
- 4- En excluant les catégories S.C.I. et C.I. propres à la ringuette, où la participation est majoritairement féminine, et en excluant les catégories particulières ajoutées par quelques fédérations, on constate que c'est au niveau *Introduction à la compétition – partie B* que les femmes sont les plus nombreuses, suivi du *Niveau 3*, du *Niveau 1* de l'ancien PNCE, et du niveau *Introduction à la compétition – partie A*.
- 5- Notons cependant que les fédérations de patinage artistique et de nage synchronisée comptent 44 % des 1 084 entraîneurs féminins de niveau *Introduction à la compétition – partie A*, et 65 % des 693 entraîneurs féminins de niveau *Introduction à la compétition – partie B*.

- 6- Au Niveau 3, on remarque une augmentation spectaculaire du nombre d'entraîneurs féminins certifiés, qui est passé de 21 % en 1999 à 43 % en 2004-2005. Il faut cependant souligner que, comme pour les niveaux précédemment analysés, ce sont les pourcentages des fédérations de patinage artistique et de nage synchronisée qui expliquent en majeure partie ce changement, avec 67 % des 240 entraîneuses classées Niveau 3.
- 7- Alors que la proportion de femmes entraîneurs de niveaux 1 et 2, ainsi que des niveaux *Introduction à la compétition - partie A et partie B* a légèrement augmenté, on remarque une nette amélioration de la place des femmes aux niveaux 4 et 5. En 1999, 3 % des entraîneurs de Niveau 4 étaient de sexe féminin. En 2004-2005, leur proportion a grimpé à 20 % (une fois de plus, les fédérations de patinage artistique et de nage synchronisée expliquent une part importante de cette progression).
- 8- Si en 1999, aucune femme n'avait obtenu la plus haute certification, le Niveau 5, en 2004-2005, une entraîneuse de la Fédération de plongeon amateur du Québec avait atteint le sommet de la pyramide.
- 9- Comme le soulignait Légaré en 1999, les femmes se trouvent principalement au bas de l'échelle des niveaux de certification. Pourtant, une analyse plus attentive du tableau 5, qui prend en considération les catégories particulières ajoutées par certaines fédérations, révèle qu'elles comptent pour une faible proportion des catégories *Formation d'entraîneur incomplète, Modules 1 à 9 complétés, Aucun niveau, Niveau 1 technique seulement, Niveau 1 non complété, Entraîneur communautaire, Entraîneur en situations particulières, Entraîneur récréation et Entraîneur initiation*, tout en étant plus nombreuses au volet *Projet pilote*.
- 10- De plus, bien qu'une forte proportion d'entraîneurs féminins de niveaux *Introduction à la compétition - partie A, partie B* et de Niveau 3 proviennent des fédérations de patinage artistique et de nage synchronisée, notons que ces dernières fédérations ont un effectif d'entraîneurs féminins plus important qu'en 1999, tant en nombre absolu qu'en proportion. Ce qui est encore plus significatif dans ces deux fédérations, c'est l'amélioration notable de la qualification - plus de femmes complètent *Introduction à la compétition - partie B, Niveau 3 et Niveau 4* -, ce qui constitue un pas important dans l'avancement de la profession au féminin.

1.6 Les moniteurs, les animateurs, les instructeurs - éducateurs et les autres personnes encadrant la pratique sportive

Lors de l'étude de 1999, plusieurs fédérations unisports avaient indiqué le nombre de moniteurs, d'animateurs, d'initiateurs⁸ et de personnes qui participaient au développement de leur discipline parmi les données relatives aux entraîneurs. Devant ces statistiques impossibles à ignorer, nous avons ajouté une question s'adressant à l'ensemble des personnes qui ne sont pas répertoriées en tant qu'entraîneurs, officiels ou administrateurs.

⁸ En termes de considérations linguistiques, le concept d'initiateur est discutable, mais puisqu'il est couramment utilisé dans le milieu sportif, nous avons choisi de le conserver.

Seulement 14 des 33 fédérations participantes ont été en mesure de nous fournir des données concernant cette question. L'Association sportive des sourds et les fédérations de basket-ball, boxe, canotage long parcours, dynamophilie, golf, hockey, judo, lutte olympique, softball, tennis de table, tir à l'arc, triathlon, ski acrobatique, ski de fond, sports cyclistes, voile et water-polo étaient dans l'impossibilité de compiler des données à cet effet ou ne comptaient simplement pas de membres de ces catégories.

TABLEAU 6 : MEMBRES AUTRES QUE LES ATHLÈTES, LES ENTRAÎNEURS ET LES OFFICIELS, SELON LE SEXE

FONCTION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Moniteur	6 115	65,9	3 156	34,0	9 271
Animateur	5 261	81,1	1 225	18,9	6 483
Instructeur - éducateur	25	67,6	12	32,4	37
Autres					
Directeur de cours	7	53,9	6	46,2	13
Titulaire de cours	15	78,9	4	21,1	19
Animateur des tournées	3	50,0	3	50,0	6
Entraîneur (ringuette)	255	76,1	80	23,9	335
Entraîneur adjoint (ringuette)	424	61,2	269	38,8	693
Gérant, soigneur (ringuette)	49	17,9	224	82,1	273
Bénévole	2 000	44,4	2 500	55,6	4 500
Formateur (stages)	10	76,9	3	23,1	13
Administrateur de clubs	206	51,8	192	48,2	398
Mécanicien	2	100	0	0	2
Classificateur	1	50,0	1	50,0	2
Niveau 3 technique (soccer)	56	84,9	10	15,2	66
DEP* provincial (soccer)	76	86,4	12	13,6	88
Certification B provincial (soccer)	28	93,3	2	6,8	30
Certification B national (soccer)	24	100	0	0	24
Certification A (soccer)	7	87,5	1	12,5	8
TOTAL	14 564	65,4	7 697	34,6	22 261

* Il s'agit d'une appellation spécifique à la fédération de soccer.

Constats

- 1- Dans l'ensemble, pour cette catégorie de données, les femmes représentent 35 % des membres autres que les athlètes, les entraîneurs et les officiels.
- 2- À la Fédération de soccer du Québec seulement, le nombre de moniteurs s'élève à 5 111 sur 6 115 chez les hommes, soit 84 % du nombre total recensé, et à 1 943 chez les femmes, soit 62 % du nombre total. De plus, elle compte 5 257 animateurs sur les 5 261 recensés du côté des hommes (99,9 %) et 1 222 animatrices sur un total de 1 225 (99,8 %).
- 3- On constate que la proportion de femmes aux fonctions de moniteur (34 %), d'animateur (19 %) et d'instructeur - éducateur (32 %) est à peu près semblable à la

proportion de femmes entraîneurs des niveaux *Introduction à la compétition – partie A* (26 %) et *partie B* (39 %), des niveaux *Introduction à la compétition – partie A* et *partie B* confondus dans la compilation fournie par les fédérations (25 %), ainsi que du niveau 1 (31 %) et du niveau 2 (24 %) de l'ancien PNCE. Rappelons-nous qu'il s'agit, en quasi-totalité, des données de la Fédération de soccer du Québec.

1.7 Les athlètes

La question relative aux athlètes membres des fédérations n'était pas exactement la même que celle du questionnaire de 1999. Nous nous sommes limités à demander le nombre d'athlètes membres de la fédération par année de naissance. Nous avons laissé tomber la question sur le classement *Espoir*, *Relève*, *Élite* et *Excellence* parce que la classification s'effectue à des moments de l'année qui varient d'un sport à l'autre.

Le nombre d'athlètes membres d'une fédération n'est pas nécessairement égal au nombre de personnes qui pratiquent le sport régi par l'organisme. Dans certains cas, il est possible de s'entraîner avec un groupe reconnu et de prendre part aux compétitions ou tournois, sans nécessairement être un athlète fédéré. Ainsi, des centaines de nageurs prennent des cours de natation sans être inscrits à la Fédération de natation du Québec.

De la même façon, si on se fie uniquement aux statistiques du *membership* de l'Association de triathlon du Québec, on conclut que les triathloniennes sont plus nombreuses que les triathloniens, alors qu'en parcourant les résultats de la Coupe du Québec, on constate que les femmes comptent pour environ 35 à 40 % des participants.

Pensons à l'important bassin d'adeptes de sports d'équipe qui se tournent vers des ligues ou des organisations peu structurées, tout en s'entraînant de façon rigoureuse et en participant à des tournois et à des compétitions, ou encore, aux milliers de Québécois qui parcourent les sentiers de ski de fond chaque hiver, dont une infime proportion seulement s'enregistre auprès de Ski de fond Québec. Manifestement, il est impossible de comptabiliser le nombre d'adeptes de divers sports puisque c'est l'inscription à une fédération qui permet la tenue de registres.

Malgré cette limite importante à la recension du nombre réel d'athlètes, nous avons tout de même demandé aux fédérations qu'elles nous indiquent le nombre de membres dans leur organisation par année de naissance. Des 33 fédérations ayant répondu au questionnaire, 30 ont fourni des données relatives à cette question; l'Association sportive des sourds du Québec, la Fédération québécoise de golf et la Fédération de voile du Québec n'ont pas été en mesure de fournir des données. Notons que quelques fédérations ont regroupé les athlètes par strates d'âge ou par catégories.

Certaines fédérations ont été en mesure d'avancer des données sans pouvoir les fournir selon la classification demandée. Par exemple, la Fédération d'escrime du Québec pouvait répertorier un certain nombre d'athlètes en fonction de leur année de naissance, mais ne pouvait déterminer l'âge de 163 hommes et de 58 femmes. La Fédération de patinage artistique du Québec s'est retrouvée dans la même situation, ne pouvant déterminer ni l'année de naissance, ni le sexe, de 26 858 patineurs inscrits au volet *Initiation au patinage - non inscrits aux compétitions*. La Fédération québécoise de ski acrobatique nous a indiqué qu'elle comptait environ 250 athlètes, dont 80 femmes. Finalement, Judo Québec a fourni un document sur la participation aux activités 2004-2005 et sur la composition des membres par

région, mais n'a pas transmis l'information dont nous avons besoin. Il fut tout de même possible de comptabiliser le nombre total d'hommes et de femmes membres de Judo Québec pour l'année 2004-2005.

Étant donné les différents systèmes de regroupement d'athlètes de certaines fédérations, nous avons dû utiliser deux modes de classification. Le premier tableau est conforme au questionnaire transmis aux fédérations, tandis qu'un deuxième système de classification présente les données selon la méthode utilisée par certaines fédérations.

Voici donc, dans un premier temps, le nombre d'athlètes masculins et féminins des fédérations unisports (tableau 7), incluant celles qui ont participé à l'étude de 1999 (elles sont marquées d'un astérisque), ainsi que les constats relatifs aux comparaisons entre les données de 1999 et 2004-2005. Dans un 2^e temps vient le nombre. On présente ensuite le nombre d'athlètes masculins et féminins regroupés par année de naissance (tableau 8), une série de tableaux (tableaux 9.1 à 9.11) illustrant le regroupement spécifique de certaines fédérations, puis la compilation de l'ensemble des données relatives au classement spécifique de certaines fédérations (tableau 10). Cette section se termine avec l'addition de toutes les données relatives aux années de naissance, à l'âge et aux catégories (tableau 11). Il est à noter que la différence entre les nombres totaux d'athlètes masculins et féminins des tableaux 7, 20 et 21 relève de l'impossibilité pour certaines fédérations de fournir des chiffres détaillés.

TABLEAU 7 : NOMBRE D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS, TOUS GROUPES D'ÂGE CONFONDUS, SELON LE SEXE

FÉDÉRATION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Association sportive des sourds	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Golf	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Voile	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nage synchronisée*	6	0,3	1 780	99,7	1 786
Ringuette*	76	1,8	4 077	98,2	4 153
Patinage artistique*	373	14,7	2 171	85,3	2 544
Sauvetage sportif	6 478	32,6	13 366	67,4	19 844
Volleyball*	1 119	39,0	1 752	61,0	2 871
Triathlon*	435	41,0	626	59,0	1 061
Natation*	3 587	41,9	4 978	58,1	8 565
Plongeon amateur*	815	46,2	950	53,8	1 765
Pétanque	2 876	48,0	3 115	52,0	5 991
Ski de fond*	1 539	54,1	1 305	45,9	2 844
Canoë-kayak de vitesse*	489	56,6	375	43,4	864
Water-polo*	552	61,5	345	38,5	897
Soccer*	98 846	61,9	60 952	38,1	159 798
Basketball*	26 301	62,3	15 949	37,8	42 250
Patinage de vitesse	2 579	66,1	1 325	33,9	3 904
Softball*	14 900	67,1	7 300	32,9	22 200
Ski acrobatique*	170	68,0	80	32,0	250
Surf des neiges	102	70,8	42	29,2	144
Escrime*	1 011	71,9	395	28,1	1 406

Judo*	7 966	75,8	2 547	24,2	10 513
Curling*	1 283	76,1	404	23,9	1 687
Sports en fauteuil roulant*	277	78,5	76	21,5	353
Lutte olympique*	154	79,4	40	20,6	194
Tir à l'arc*	3 025	80,9	719	19,2	3 754
Tennis de table	2 634	82,9	542	17,1	3 176
Sports cyclistes*	5 732	84,1	1 083	15,9	6 815
Boxe*	936	84,3	174	15,7	1 110
Dynamophilie	61	84,7	11	15,3	72
Canotage long parcours	88	88,9	11	11,1	99
Hockey*	82 852	93,7	5 557	6,3	88 409
TOTAL	267 262	66,9	132 047	33,1	399 319

Les fédérations marquées d'un astérisque sont celles qui ont participé à l'étude de 1999.

Constats relatifs aux comparaisons entre 1999 et 2004-2005

- 1- Des 23 fédérations qui ont participé aux deux enquêtes, 12 affichent une augmentation de leur pourcentage d'athlètes féminines, 6 affichent une diminution et 5 ont une proportion stable.
- 2- Des 12 fédérations qui enregistrent une augmentation, 2 ont une forte représentation féminine (patinage artistique et ringuette), 3 sont reconnues comme étant à forte représentation masculine (boxe, hockey et lutte olympique) et les 7 autres sont des sports considérés neutres (ski acrobatique, ski de fond, soccer, sports cyclistes, sports en fauteuil roulant, tir à l'arc et triathlon).
- 3- C'est l'Association de triathlon du Québec qui affiche la plus grande remontée, avec une augmentation de 27 points de pourcentage. Cette donnée nous rend sceptiques dans la mesure où les membres des clubs et les participants aux compétitions sont majoritairement masculins. Il est toutefois possible que les triathloniennes soient particulièrement à l'affût des avantages liés au statut d'athlète fédéré (à noter qu'à chaque événement de la Coupe du Québec, les participants ont la possibilité d'adhérer, ce qui donne droit à un rabais lors des inscriptions subséquentes). Après le triathlon, c'est en ski acrobatique qu'on observe la plus grande augmentation de la représentativité féminine, avec 13 points de pourcentage, suivi de la lutte olympique avec 11,6 points de pourcentage. Soulignons qu'il existe un lien entre l'augmentation du nombre de membres féminins de ces fédérations et les moyens qu'elles ont pris afin d'inciter les femmes à pratiquer leur sport (voir les sections 1.8 et 1.9).
- 4- Quant aux six fédérations qui accusent une diminution de la représentativité féminine, il s'agit, en ordre d'importance de diminution, de celles régissant le plongeon amateur, le softball, l'escrime, le basketball, le curling et la natation.
- 5- À l'exception de la Fédération de plongeon amateur du Québec où le nombre d'athlètes fédérés est passé de 1 003 à 950, de la Fédération d'escrime du Québec où les femmes ne sont plus que 395 alors qu'elles étaient 470 en 1999 (tandis que le nombre d'athlètes masculins a augmenté), et de Curling Québec où le nombre d'athlètes féminines a chuté tout comme le nombre d'athlètes masculins, toutes les autres fédérations ont vu leur nombre d'athlètes féminines augmenter de 1999 à

2004-2005 malgré une diminution de leur proportion. C'est donc dire que le nombre d'inscriptions masculines a augmenté dans une proportion plus importante en softball, en basketball et en natation, ce qui diminue le ratio de femmes lorsque les données sont comparées avec celles de l'enquête précédente. Par exemple, comme l'expliquait la répondante de la Fédération de plongeon amateur du Québec (sections 1.8 et 1.9), le succès d'Alexandre Despatie a suscité l'engouement pour le plongeon chez les jeunes garçons. De la même façon, l'augmentation du nombre d'adhésions féminines en softball, malgré une baisse de leur représentativité, témoigne de l'efficacité des mesures prises par Softball Québec pour attirer des femmes. Seule la Fédération de natation du Québec montre un portrait quantitatif qui ne concorde pas avec les données qualitatives fournies aux sections 1.8 et 1.9.

- 6- Dans les fédérations où la situation est considérée stable - canoë-kayak de vitesse, judo, nage synchronisée, volleyball et water-polo -, l'augmentation ou la diminution de la représentation féminine n'est pas suffisamment significative pour en tirer une conclusion. Néanmoins, mis à part la Fédération de nage synchronisée du Québec, où la représentativité féminine déjà très forte a quelque peu augmenté, et la Fédération québécoise de canoë-kayak de vitesse qui nous apparaît comme étant l'organisation la plus stable, toutes les autres organisations affichent une légère diminution du nombre de femmes en valeurs relatives, malgré une augmentation en nombres absolus.

TABLEAU 8 : NOMBRE D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS, SELON L'ANNÉE DE NAISSANCE ET SELON LE SEXE

ANNÉE DE NAISSANCE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
1995 et plus	10 747	55,0	8 799	45,0	19 546
1994	9 812	56,3	7 609	43,7	17 421
1993	8 968	54,1	7 622	45,9	16 590
1992	7 747	49,6	7 881	50,4	15 628
1991	6 449	43,7	8 312	56,3	14 761
1990	5 613	42,2	7 689	57,8	13 302
1989	18 293	71,0	7 485	29,0	25 778
1988	3 074	44,2	3 888	55,9	6 962
1987	2 490	46,3	2 891	53,7	5 381
1986	926	37,9	1 518	62,1	2 444
1985	670	34,3	1 285	65,7	1 955
1984	607	34,1	1 171	65,9	1 778
1983	532	33,8	1 040	66,2	1 572
1982 et moins	7 308	55,7	5 817	44,3	13 125
Particularités					
1986 et plus = senior (soccer)	10 878	71,5	4 332	28,5	15 210
1985 et moins (patinage de vitesse)	364	61,7	226	38,3	590
Membres non répertoriés par âge	7 837	71,4	3 146	28,6	10 983
TOTAL	102 315	55,9	80 711	44,1	183 026

TABLEAUX 9 : NOMBRE D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS, SELON LE SPORT, L'ANNÉE DE NAISSANCE, LE GROUPE D'ÂGE OU LA CATÉGORIE, ET LE SEXE

TABLEAU 9.1 : FÉDÉRATION DE BASKETBALL DU QUÉBEC

ANNÉE DE NAISSANCE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
1994 et plus	3 872	64,0	2 178	36,0	6 050
1993 et 1992	5 510	58,0	3 990	42,0	9 500
1991 et 1990	6 900	60,0	4 600	40,0	11 500
1989 et 1988	6 634	62,0	4 066	38,0	10 700
1987, 1986, 1985 et 1984	1 260	63,0	740	37,0	2 000
1983 et moins	2 125	85,0	375	15,0	2 500
TOTAL	26 301	62,2	15 949	37,8	42 250

TABLEAU 9.2 : FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE

ANNÉE DE NAISSANCE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
1994 et 1993	34	94,4	2	5,6	36
1992 et 1991	59	90,7	6	9,2	65
1990 et 1989	147	83,5	29	16,5	176
1988 et 1987	123	83,1	25	16,9	148
1986 et moins	573	83,7	112	16,4	685
TOTAL	936	84,3	174	15,7	1 110

TABLEAU 9.3 : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

CATÉGORIE, ÂGE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Atome (- de 10 ans)	31	54,3	26	45,6	57
Peewee (- de 12 ans)	83	63,4	48	36,6	131
Bantam (- de 14 ans)	90	52,0	83	48,0	173
Midget (- de 16 ans)	93	60,8	60	39,2	153
Juvenile (- de 18 ans)	31	58,5	22	41,5	53
Junior et Senior (+ de 18 ans)	78	52,0	72	48,0	150
Maîtres (+ de 25 ans)	83	56,5	64	43,5	147
TOTAL	489	56,6	375	43,4	864

TABLEAU 9.4 : CURLING QUÉBEC

ANNÉE DE NAISSANCE, CATÉGORIE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
1984 et plus (Junior)	173	66,0	89	34,0	262
1983 et moins (Adulte et Senior)	1 110	77,9	315	22,1	1 425
TOTAL	1 283	76,1	404	23,9	1 687

TABLEAU 9.5 : FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HOCKEY SUR GLACE

CATÉGORIE, NIVEAU	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Universitaire	57	60,0	38	40,0	95
Collégial	0	0	152	100	152
Senior AA	437	100	0	0	437
Senior (autre)	0	0	38	100	38
Junior majeur	190	100	0	0	190
Junior AAA	117	100	0	0	117
Junior (autre)	4 111	80,9	969	19,0	5 080
Midget	11 640	96,9	369	3,1	12 009
Bantam	13 695	93,6	944	6,5	14 639
Peewee	15 589	93,9	1 009	6,1	16 598
Atome	14 873	93,6	1 021	6,4	15 894
Novice	12 847	95,5	603	4,5	13 450
Initiation	9 296	95,7	414	4,3	9 710
TOTAL	82 852	93,7	5 557	6,3	88 409

TABLEAU 9.6 : FÉDÉRATION DE PÉTANQUE DU QUÉBEC

CATÉGORIE, ÂGE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Minime (- de 10 ans)	27	71,1	11	28,9	38
Cadet (10 à 13 ans)	41	63,1	24	36,9	65
Junior (14 à 17 ans)	42	53,9	36	46,2	78
Senior (18 ans et +)	2 766	47,6	3 044	52,4	5 810
TOTAL	2 876	48,0	3 115	52,0	5 991

TABLEAU 9.7 : RINGUETTE QUÉBEC

ANNÉE DE NAISSANCE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
1994 et plus (Moustique, Atome, Novice)	0	0	1 749	100	1 749
1993 et 1992 (Benjamine)	0	0	664	100	664
1991 et 1990 (Junior)	0	0	507	100	507
1989, 1988 et 1987 (Cadette)	0	0	380	100	380
1986 et moins (Juvénile, Intermédiaire et Senior)	76	8,9	777	91,1	853
TOTAL	76	1,8	4 077	98,2	4 153

**TABLEAU 9.8 : COMPLÉMENT DU REGROUPEMENT DES
ATHLÈTES DE LA FÉDÉRATION DE SOCCER DU QUÉBEC**

ANNÉE DE NAISSANCE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
2000	6 811	69,4	3 008	30,6	9 819
1999	7 738	69,1	3 461	30,9	11 199
1998	9 148	69,2	4 076	30,8	13 224
1997	9 161	66,5	4 608	33,5	13 769
1996	8 903	62,4	5 370	37,6	14 273
TOTAL	41 761	67,1	20 523	32,9	62 284

TABELAU 9.9 : FÉDÉRATION DE TENNIS DE TABLE DU QUÉBEC

CATÉGORIE, ÂGE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
11 ans et moins	123	63,7	70	36,3	193
13 ans et moins	298	74,3	103	25,7	401
15 ans et moins	381	76,2	119	23,8	500
18 ans et moins	911	86,6	141	13,4	1 052
Senior (18 à 39 ans)	614	89,0	76	11,0	690
Vétéran (40 ans et plus)	307	90,3	33	9,7	340
TOTAL	2 634	82,9	542	17,1	3 176

TABLEAU 9.10 : FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC DU QUÉBEC

CATÉGORIE, ÂGE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Minime (12 ans et moins)	214	67,1	105	32,9	319
Benjamin (13 et 14 ans)	224	89,6	26	10,4	250
Cadet (15 et 16 ans)	194	71,3	78	28,7	272
Junior (17 et 18 ans)	96	85	17	15	113
Senior (19 à 49 ans)	1 536	79,3	400	20,7	1 936
Maître (50 ans et plus)	771	89,2	93	10,8	864
TOTAL	3 035	80,9	719	19,2	3 754

TABLEAU 9.11 : FÉDÉRATION DE WATER-POLO DU QUÉBEC

ANNÉE DE NAISSANCE	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
1994 et plus (Mini-polo)	39	36,1	69	63,9	108
1993 et 1992 (Benjamin)	80	65,0	43	35,0	123
1991 et 1990 (Cadet)	85	59,0	59	41,0	144
1989 et 1988 (Juvénile)	58	58,0	42	42,0	100
1987 et 1986 (Junior)	35	55,6	28	44,4	63
1985 et moins (Senior)	255	71,0	104	29,0	359
TOTAL	552	61,5	345	38,5	897

TABLEAU 10 : NOMBRE TOTAL D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS RÉPERTORIÉS SELON LE SPORT ET LE SEXE

Sport	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Ringuette	76	1,8	4 077	98,2	4 153
Pétanque	2 876	48,0	3 115	52,0	5 991
Canoë-kayak de vitesse	489	56,6	375	43,4	864
Water-polo	552	61,5	345	38,5	897
Basketball	26 301	62,3	15 949	37,8	42 250
Soccer (complément classement)	41 761	67,1	20 523	32,9	62 284
Curling	1 283	76,1	404	23,9	1 687
Tir à l'arc	3 035	80,9	719	19,2	3 754
Tennis de table	2 634	82,9	542	17,1	3 176
Boxe	936	84,3	174	15,7	1 110
Hockey	82 852	93,7	5 557	6,3	88 409
TOTAL	162 795	75,9	51 780	24,1	214 575

TABLEAU 11 : NOMBRE TOTAL D'ATHLÈTES MEMBRES DES FÉDÉRATIONS UNISPORTS RÉPERTORIÉS SELON L'ANNÉE DE NAISSANCE, LE GROUPE D'ÂGE OU LA CATÉGORIE, ET LE SEXE

ENSEMBLE DES DONNÉES DES FÉDÉRATIONS	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Total des données répertoriées selon l'année de naissance	102 315	55,9	80 711	44,1	183 026
Total des données répertoriées selon le groupe d'âge, le regroupement d'années de naissance ou la catégorie - cas spécifiques	162 795	75,9	51 780	24,1	214 575
TOTAL	265 110	66,7	132 491	33,3	397 601

Constats

- 1- Il y a 132 491 femmes inscrites aux fédérations sportives participantes sur un total de 397 601 athlètes (données du tableau 7). Elles représentent donc 33 % du total des membres des fédérations sportives, soit une diminution de 0,9 point de pourcentage par rapport à 1999.
- 2- En plus des fédérations de patinage artistique, de nage synchronisée et de ringuette, où le taux d'athlètes féminines dépasse 85 %, celles de natation, de pétanque, de plongeon amateur, de sauvetage sportif, de triathlon et de volleyball comptent plus de 50 % d'athlètes féminines.
- 3- Sur les neuf sports d'équipe analysés, seuls la ringuette et le volleyball comptent plus de 50 % de femmes, tout comme en 1999. Hockey Québec compte moins de 10 % (6,3 %) de femmes parmi ses athlètes. Quant aux fédérations de basketball, de soccer,

de softball et de water-polo, la représentativité féminine se situe entre 30 et 40 %, alors qu'elle est de 23 % à Curling Québec.

- 4- En sports individuels, à l'exception des disciplines où la participation féminine dépasse 50 % (voir énoncé 2), on enregistre de 20 à 50 % dans 8 sports et moins de 20 % d'athlètes féminines dans 6 autres.
- 5- Dans les sports à très forte participation féminine, c'est-à-dire la nage synchronisée et la ringuette, on constate que les hommes comptent pour moins de 5 % des membres. En patinage artistique, ils forment moins de 20 % des membres. À l'inverse, dans les sports à forte participation masculine : boxe, dynamophilie, hockey et lutte olympique, les athlètes féminines représentent de 6,3 à 21 % des membres.

1.8 Les constats sur la place des femmes

Nous avons demandé aux fédérations quelles étaient leurs constatations à propos de la place des femmes (athlètes, entraîneures, officielles et dirigeantes) au sein de leur organisation. Nous leur avons aussi demandé si la situation des femmes avait évolué depuis les cinq dernières années. Les fédérations de golf, de voile et de volleyball s'étant abstenues de répondre, c'est donc 30 des 33 fédérations participantes qui ont commenté la situation.

Certaines fédérations (ex. : tir à l'arc) avaient enregistré une diminution du nombre de femmes lors de l'enquête de 1999, même si elles se préoccupaient déjà de la place des femmes au sein de leur organisation. La tendance étant maintenant inversée, les dirigeants sont satisfaits de l'augmentation du nombre de femmes. Alors que la Fédération de patinage artistique du Québec voyait son nombre d'entraîneures et d'officielles de niveau international diminuer en 1999, en 2004-2005, le nombre et la proportion d'entraîneures a considérablement augmenté, de même que leur niveau de certification. Pour ce qui est des officielles de niveau international, la Fédération ne nous a transmis aucune information.

Les administrateurs des fédérations semblent de plus en plus sensibilisés à l'importance de la représentation féminine à tous les niveaux. Ils se sont efforcés de décrire le plus fidèlement possible la dynamique au sein de leur organisation. Comparativement à l'enquête de 1999, très peu de répondants expliquent la sous-représentation féminine par des facteurs d'ordre individuel; ils identifient sensiblement les mêmes raisons d'ordre structurel, culturel et conjoncturel décrites dans la littérature.

Les participantes

D'entrée de jeu, trois fédérations parlent de stéréotypes, de représentation sociale de leur sport et de facteurs culturels internes qui nuisent au recrutement d'athlètes féminines.

Une fédération voit ses efforts de promotion et d'encouragement freinés par la structure même de son sport et par sa fédération internationale. Cette fédération québécoise serait donc avant-gardiste comparativement à celles des quelque 60 pays membres de la fédération internationale.

Deux fédérations soutiennent que la place des femmes n'a jamais posé de problème dans leur organisation.

Une seule fédération dénonce le problème de discrimination inversée, c'est-à-dire l'exclusion systématique des hommes, résultat de l'interdiction de la participation des athlètes masculins au niveau international. Cette fédération souhaite que la situation évolue. En l'occurrence, elle voudrait augmenter le nombre de participants masculins à tous les niveaux.

Deux fédérations mentionnent que la mise sur pied d'une instance axée spécifiquement sur la réalité des femmes dans leur sport a eu un effet positif sur le nombre de participantes.

Une fédération signale qu'avant la création d'une instance encadrant le volet féminin, la commission existante n'avait pas vraiment de pouvoir et de possibilités de reconnaissance auprès de la direction; ses efforts donnaient donc très peu de résultats.

Une fédération souligne l'effet positif de la réglementation du programme des Jeux du Québec sur le recrutement d'athlètes féminines.

Trois fédérations rapportent qu'il y a eu une augmentation significative du nombre d'athlètes féminines au cours des dix dernières années.

Cinq fédérations affirment que la participation des femmes augmente continuellement. Il y a de plus en plus d'athlètes féminines, surtout chez les jeunes, ce qui contribue à la croissance de leur sport.

Une fédération voit dans les performances d'athlètes québécoises sur la scène internationale un facteur de motivation auprès des jeunes filles pour les inciter à choisir son sport. La hausse du nombre d'inscriptions féminines suivant les performances médiatisées en fait foi.

Deux fédérations révèlent que la participation des femmes est stable. Au total, la proportion est relativement égale, mais la proportion hommes - femmes (sexe/ratio) varie selon les catégories.

Neuf fédérations affirment que la situation est stable depuis les cinq, voire les dix dernières années. L'une d'entre elles précise que les athlètes féminines comptent pour 33 % des participants, une autre mentionne que la participation globale des femmes se situe entre 20 et 25 % et une dernière signale que la représentation féminine stagne dans une proportion de 15 à 20 %.

Après une description détaillée de sa situation, une fédération se dit considérablement déçue du taux de participation féminine qui reste stable malgré plusieurs programmes spéciaux de recrutement, qu'elle applique depuis plusieurs années.

Une fédération où le nombre de femmes est relativement élevé affirme qu'il y a eu une hausse d'inscription de jeunes garçons, phénomène qui s'explique par l'effet *modeling* selon le répondant.

Deux fédérations précisent que la situation est stable, tout se disant déçues de la très faible évolution de la place des femmes à tous les niveaux de participation (si évolution il y a vraiment). L'une d'elle attribue cette timide progression au fait que les athlètes féminines feraient preuve de moins d'assiduité que leurs vis-à-vis masculins.

Une fédération déplore la diminution constante de ses effectifs féminins.

Les entraîneuses, les officielles et les dirigeantes

Deux fédérations suivent attentivement l'augmentation du nombre d'athlètes féminines, d'entraîneuses, d'officielles et de dirigeantes. La première s'assure que la progression se poursuit et s'en dit satisfaite. L'autre se déclare découragée par la faible représentation féminine malgré l'adoption de mesures pour renverser la tendance.

Deux fédérations mentionnent qu'une disposition à leurs règlements prévoit qu'au moins une entraîneuse certifiée doit faire partie du personnel d'encadrement à partir d'un certain niveau (niveau non spécifié toutefois). Cette mesure a contribué à l'augmentation du nombre de femmes entraîneuses ainsi qu'à leurs compétences. L'une des fédérations s'interroge toutefois sur l'autorité réelle des femmes en entraînement.

Une fédération indique qu'elle organise un stage d'été de formation et de perfectionnement à l'intention des entraîneuses. Elle souhaite que cette initiative suscite l'intérêt et la participation des femmes.

Une fédération soutient qu'elle a pris des mesures concrètes afin de favoriser l'accessibilité des femmes aux postes d'entraîneuses et d'officielles, ce qui a donné des résultats intéressants.

Une fédération commence à offrir aux femmes de plus en plus de possibilités d'avancement dans les postes décisionnels.

Une fédération révèle que ses clubs sont présidés par des femmes dans une proportion de 43 %, ce qui excède légèrement la proportion de son *membership* féminin, qui est de 39 %.

Une fédération voit d'un bon œil le fait que la proportion d'administrateurs et d'administratrices soit relativement égale, malgré une représentation féminine beaucoup plus importante du côté des athlètes.

Trois fédérations mentionnent que leurs postes décisionnels sont majoritairement occupés par des femmes. L'une d'entre elles précise que, malgré une diminution de la participation des jeunes en général, la représentation féminine à tous les niveaux reste la même.

Six fédérations affirment que la place des femmes est en constante évolution dans tous les secteurs, tout spécialement parmi les dirigeants. Les chiffres en témoignent. L'une d'elles ajoute qu'en plus d'être toujours plus nombreuses, les femmes se perfectionnent continuellement. Elles sont davantage qualifiées, ce qui facilite leur participation au processus décisionnel.

Une fédération se dit satisfaite que son conseil d'administration soit toujours formé de 50 % d'hommes et de femmes. Elle souligne qu'à partir du moment où une femme a été élue présidente, le poste a toujours été occupé par des femmes.

Une fédération insiste pour dire que la présence d'une officielle de niveau international dans ses rangs a un effet très positif. Les jeunes filles sont plus nombreuses qu'auparavant à s'engager comme officielles lorsqu'elles ne participent plus aux compétitions.

Une fédération se déclare satisfaite que plusieurs femmes exercent une ou des fonction(s) d'autorité, mais se préoccupe du fait qu'elles ne soient pas plus nombreuses aux autres postes.

Deux fédérations mentionnent que la difficulté à retenir les athlètes féminines une fois leur carrière terminée s'avère un obstacle considérable à l'augmentation du nombre de femmes aux postes décisionnels. L'une d'elles salue les performances de ses athlètes féminines de haut niveau et se dit satisfaite de la représentativité féminine chez ses participants, mais déplore le fait que peu de femmes occupent un poste d'entraîneur ou d'officiel. Elle croit que c'est la nature même de la discipline qui n'encourage pas les femmes à occuper ces postes lorsqu'elles ne font plus de compétition.

Une fédération affirme que la place des femmes est fragile au sein de son organisation, malgré une légère amélioration. Elle mise depuis peu sur l'implantation d'un comité d'officielles.

Une fédération se dit déçue que le nombre d'officielles soit resté stable après avoir mis en place un programme afin d'en augmenter le nombre.

Une fédération, dont le nombre d'arbitres féminins a très peu augmenté, s'efforce d'assigner ces dernières aux tournois féminins de plus haut calibre pour susciter leur intérêt.

Deux fédérations reconnaissent qu'effectivement, peu de femmes occupent des postes importants. Elles ajoutent que la proportion de femmes dans des fonctions de direction est à l'image de la proportion d'athlètes féminines. Toutefois, malgré un nombre inférieur d'athlètes féminines, ces fédérations ne font aucune discrimination lors de la sélection des athlètes de haut niveau : un nombre égal d'hommes et de femmes compose les différentes équipes, ce qui est à l'avantage des femmes qui sont moins nombreuses et qui ont ainsi plus de chances d'être sélectionnées. L'une de ces fédérations se dit satisfaite que le nombre d'officielles soit à la hausse.

Une fédération affirme que le rapport entre le nombre d'hommes et de femmes (sexe/ratio) au poste d'officiel est désastreux. Elle a recruté des femmes depuis quelques années; elle espère que ses initiatives porteront fruit et inciteront de plus en plus de femmes à devenir officielles dans un avenir prochain.

Deux fédérations attribuent à des facteurs d'ordre individuel tels que l'intérêt et le choix personnel des femmes, leur plus grande représentation en tant qu'entraîneuses et officielles aux niveaux communautaire, local et régional⁹.

⁹ Les travaux de Demers (2004), de McKay (1997 et 1999), de Mercier (2000), de Robertson (2002) et de Werthner (2005), de même que les enquêtes de Sport Canada en 1988 et 1999 au sujet de la sous-représentation des femmes en postes décisionnels en sport au Canada, révèlent que les répondants masculins, lorsqu'ils sont interrogés sur les raisons de la faible représentation féminine aux postes de direction du système sportif - représentation qui diminue au fur et à mesure que l'on gravit les échelons - ne voient aucun facteur structurel contraignant, ni de discrimination, et croient qu'il en va du choix des femmes d'occuper des fonctions de premier niveau et des responsabilités subalternes. Mais quand les femmes sont interrogées, elles mentionnent que les responsabilités familiales constituent un obstacle à leur accession aux postes d'autorité, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Elles mentionnent également que la force des réseaux masculins à l'intérieur du système rend difficile leur promotion à des niveaux plus élevés, malgré leur souci de formation et de perfectionnement. Bref, l'essence et la structure même du système sportif nuisent considérablement à l'engagement et au maintien de nombreuses femmes aux postes de direction, alors que plusieurs affirment qu'il s'agit pour elles d'une question de choix et d'intérêt.

Trois fédérations reconnaissent que les femmes sont peu nombreuses à occuper des postes décisionnels. Ces fédérations constatent que les femmes sont très présentes à la base de la pyramide, mais qu'au fur et à mesure qu'on monte les échelons, elles sont de moins en moins nombreuses. Elles en concluent que les femmes occupent surtout des fonctions subalternes, situation qui se perpétue au fil des ans.

Une fédération affirme que depuis plusieurs années, son conseil d'administration est composé de quatre hommes et d'une seule femme, parce que les membres sont le plus souvent réélus par acclamation. Néanmoins, le conseil d'administration a choisi une femme pour occuper le poste de directeur technique.

Une fédération considère problématique son faible taux d'entraîneuses. Elle souhaite que leur présence dans les clubs suscite davantage la participation des femmes à tous les niveaux, particulièrement au poste d'entraîneur.

Deux fédérations jugent problématiques leurs faibles taux d'entraîneuses et d'officielles, car ils sont nettement inférieurs à la proportion de participantes. L'une d'elles affirme que son pourcentage d'entraîneuses et d'officielles se situe entre 8 et 10 %, alors que les athlètes féminines comptent pour environ 40 % du nombre total des membres. L'autre se réjouit de son nombre toujours croissant d'athlètes féminines, mais s'inquiète que la proportion d'entraîneuses et d'officielles n'augmente pas au même rythme.

Une fédération tente de développer et de promouvoir le volet féminin, mais son effectif féminin reste relativement faible.

Une fédération à forte représentation masculine entretient l'espoir de recruter davantage de femmes à la suite de la formation d'une entraîneuse de haut niveau.

Trois fédérations soutiennent que le manque de relève est un grave problème dans leur sport.

Deux fédérations prétendent que la mise en place de programmes ne garantit pas nécessairement des résultats positifs. La première a vu son nombre d'entraîneuses diminuer malgré un programme incitant les femmes à devenir entraîneuses. La seconde conclut que l'aide financière du Programme de soutien à l'avancement des femmes (PSAF) accordée aux fédérations sportives ne garantit pas l'engagement des femmes à long terme, bien qu'elles soient plus nombreuses à suivre la formation d'entraîneur.

Une fédération avance que les femmes sont trop exigeantes en ce qui concerne leurs conditions de travail. Selon elle, les femmes se contenteraient moins de petits contrats à temps partiel et rechercheraient une plus grande sécurité d'emploi¹⁰.

Une fédération n'a pas pu participer aux Jeux du Québec parce qu'elle ne pouvait pas respecter le nouveau règlement exigeant la présence d'au moins une entraîneuse.

¹⁰ Plusieurs recherches indiquent que les femmes sont assurément plus nombreuses à être affectées par la précarité des conditions de travail dans le milieu du sport (Croxon et Marshall, 2004; McKay, 1997 et 1999; Sport Canada, 1988).

1.9 Les mesures adoptées

Nous avons demandé aux fédérations quelles sont les actions qu'elles ont posées dans le but d'augmenter ou de maintenir la place des femmes. De façon générale, elles ont répondu qu'elles avaient pris des mesures; dans certains cas, ces mesures ont été amorcées par la fédération nationale ou internationale. Au total, 29 fédérations ont répondu à cette question. Seules les fédérations de golf, de voile, de volleyball ainsi que l'Association sportive des sourds du Québec n'ont pas fourni de réponse.

Nous avons observé que les fédérations accordent de l'importance à l'augmentation du nombre de femmes dans les fonctions décisionnelles. La plupart des fédérations répondent par des faits, c'est-à-dire que peu d'entre elles font uniquement référence à des objectifs. La majorité des fédérations décrivent ce qu'elles font, ce qu'elles ont fait et ce qu'elles prévoient continuer de faire à l'issue des résultats obtenus.

Seulement trois fédérations expliquent la sous-représentation féminine aux fonctions décisionnelles par le manque d'intérêt et de volonté des femmes, alors que, dans l'enquête précédente, ces arguments étaient plus courants chez les répondants. On suppose que les organisations semblent de plus en plus conscientes des obstacles structurels importants (dont il était question à la section 1.8) qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes fonctions.

Finalement, certaines fédérations prennent conscience que la réalité des femmes dans le sport est différente de celle des hommes. C'est ainsi que quelques-unes insistent sur le fait qu'elles offrent de la formation adaptée à la réalité des femmes, ainsi qu'un suivi et de l'encadrement lorsque celles-ci gravissent les échelons.

Trois fédérations ont créé un *comité femmes*.

Deux fédérations organisent des ateliers d'initiation et des stages d'entraînement uniquement pour les femmes. Une autre fédération prévoit tenir un stage de formation pour les patineuses entraîneuses.

Une fédération organise la plus grande rencontre (tournoi) féminine de toute l'Amérique du Nord.

Une fédération a mis sur pied une série nationale féminine.

Une fédération a séparé les hommes des femmes lors des épreuves de la Coupe du Québec. Cela permet dorénavant aux femmes d'avoir leur propre compétition et de ne pas devoir, par exemple, se placer en retrait pour laisser passer les hommes.

Une fédération regroupe les femmes de différents niveaux au lieu de jumeler des femmes avec des hommes, advenant un nombre trop faible de compétitrices. Cette mesure permet aux femmes de conserver « leur événement » et constitue une incitation à persévérer.

Une fédération d'un sport collectif oblige maintenant les filles à jouer ensemble à partir d'un certain niveau, ce qui leur évite d'être minoritaires dans des équipes majoritairement masculines.

Une fédération regroupe maintenant ses athlètes par niveaux de performance plutôt que de les diviser par sexe. Cette mesure a eu un effet positif considérable en incitant les athlètes à poursuivre la pratique du sport, ce qui, du coup, encourage de plus en plus de femmes à devenir entraîneuses, officielles ou dirigeantes.

Quatre fédérations sont maintenant en mesure, grâce à la subvention du MELS et du PSAF, de lancer un programme visant à soutenir l'engagement de femmes et à leur offrir une formation d'entraîneur. L'une de ces fédérations, ayant pour objectif d'augmenter son nombre d'entraîneuses en chef, a promu deux femmes à ce poste au cours de la dernière année. Une autre fédération, soutenue financièrement par le Ministère, a pu recruter et former un arbitre féminin de niveau international.

Deux fédérations organisent une campagne de promotion de leur sport au féminin dans l'ensemble des régions du Québec. L'une d'elles s'appuie sur ses clubs afin de déterminer la région de l'année en sport féminin; la région gagnante est dévoilée lors de l'assemblée générale annuelle.

Trois fédérations ont ajouté des catégories féminines de haut niveau afin d'inciter les femmes à se fixer des objectifs élevés et à renforcer leur motivation.

Une fédération s'efforce d'améliorer constamment les services offerts en développement de l'excellence afin d'exhorter les femmes à poursuivre le plus longtemps possible, que ce soit comme athlètes, entraîneuses, officielles ou dirigeantes.

Deux fédérations soutiennent financièrement l'équipe nationale féminine afin qu'elle participe aux compétitions internationales.

Une fédération mentionne que, depuis plusieurs années, conformément à un règlement de la fédération internationale, elle attribue les mêmes montants en bourses aux femmes et aux hommes, peu importe le nombre de participants de chaque sexe aux compétitions et peu importe l'envergure de l'événement - provincial, national, international. C'est un règlement de la fédération internationale.

Une fédération souligne que, malgré un nombre inférieur d'athlètes féminines, elle offre le même nombre de places aux deux sexes dans les différentes équipes.

Trois fédérations misent sur l'identification à des modèles féminins pour susciter l'intérêt, la participation et la persévérance des femmes. L'une d'elles a mis sur pied un programme de mentorat, où l'on jumelle une athlète de haut niveau avec une jeune athlète prometteuse.

Une fédération diffuse maintenant de l'information spécifiquement pour les femmes au moyen de son site Internet.

Une fédération souligne tout spécialement les réussites et l'engagement des femmes à l'occasion de son gala annuel.

Trois fédérations font du recrutement actif dans les écoles, l'une d'elles profite notamment de son programme sport-études.

Une fédération se dit satisfaite que sa jeune clientèle féminine augmente, tant chez les athlètes que chez les entraîneuses.

Une fédération compte uniquement des femmes aux postes d'entraîneur des équipes des Jeux du Québec.

Une fédération encourage les entraîneuses à ne pas abandonner cette profession afin d'aider les femmes qui jouent dans des équipes mixtes. Les entraîneurs féminins servent de modèles et soutiennent les athlètes féminines.

Deux fédérations encouragent les femmes à s'engager davantage dans les fonctions d'arbitre, d'entraîneur et de « cadreur » (nom donné à une fonction dans une discipline donnée).

Quatre fédérations font du recrutement d'entraîneuses et d'arbitres auprès des athlètes féminines.

Une fédération voit un lien direct entre un encadrement dynamique des athlètes d'élite et le désir de devenir entraîneur de haut niveau. Cette fédération, à forte représentation masculine, travaille étroitement avec une athlète d'excellence et lui offre des occasions de formation.

Une fédération s'efforce d'assigner aux femmes le plus grand nombre possible de compétitions de haut niveau à arbitrer, bien qu'il n'y ait pas d'augmentation significative du nombre d'officielles.

Une fédération réserve, au sein de ses comités, des postes clés aux femmes entraîneuses nouvellement recrutées.

Trois fédérations ont établi une politique : 3 femmes au minimum doivent occuper les postes décisionnels, qu'il s'agisse du conseil d'administration, des différents comités, de l'effectif d'entraîneurs lors des tournois ou des événements compétitifs officiels comme la Coupe du Québec, les Jeux du Québec, etc. L'une de ces fédérations souligne que, sans ce règlement, les femmes seraient encore moins nombreuses.

Une fédération offre aux entraîneuses et aux femmes occupant des postes d'autorité de participer à des ateliers de formation sur le leadership au féminin.

Une fédération effectue un suivi particulier des entraîneuses de haut niveau afin de répondre à leurs besoins et d'entretenir leur intérêt face à la profession.

Une fédération forme les femmes afin qu'elles encadrent les jeunes athlètes débutantes. Elle croit que les femmes peuvent faire augmenter le niveau de participation des jeunes athlètes féminines au cours des années à venir¹¹.

Une fédération a mis sur pied un programme de formation pour entraîneurs et arbitres adapté à la réalité des femmes. Cette formation est offerte à un coût minime.

¹¹ Des entrevues avec des entraîneuses potentielles montrent à quel point, dans le système sportif, on entretient l'idée que les femmes doivent s'occuper des plus jeunes, des enfants et des athlètes débutants, alors que l'entraînement des athlètes d'élite est réservé aux hommes. Les propos des entraîneuses potentielles vont dans le même sens que ceux qu'on trouve dans la littérature à ce sujet (Demers, 2004).

Deux fédérations paient les coûts de transport, d'hébergement et de nourriture aux femmes - y compris celles des régions éloignées - qui désirent participer à des stages de formation.

Une fédération, dont la représentation féminine est importante, soutient qu'il y a toujours place à l'amélioration et que l'avenir s'annonce prometteur en ce qui a trait à la présence des femmes dans son organisation. Elle poursuit son plan d'action quant au recrutement de femmes pour ses divers comités. De plus, son budget lui a permis de créer, au sein du personnel permanent, un poste décisionnel clé destiné à être occupé par une femme et, effectivement, une femme a été choisie pour assumer les responsabilités de ce poste.

Une fédération met des mesures en place depuis trois ans afin de soutenir les clubs qui auraient des entraîneuses et des groupes d'entraînement réservés aux filles. Elle souhaite poursuivre ses efforts et aller de l'avant en créant d'autres incitatifs pour que les femmes soient présentes à tous les niveaux.

Une fédération souhaite que les femmes s'impliquent davantage dans l'organisation des activités de compétition (notamment le recrutement de bénévoles) et l'administration. Elle souhaite aussi qu'il y ait plus de femmes pour juger les épreuves féminines. Elle est consciente qu'une présence féminine accrue aux postes décisionnels incitera davantage les femmes à pratiquer son sport. Cette fédération ne mentionne toutefois pas comment elle compte s'y prendre pour atteindre ses objectifs.

Une fédération suggère, sans l'affirmer clairement, que les femmes sont présentes en assez grand nombre aux postes décisionnels et qu'il s'agit d'un élément positif pour l'organisation : *Les femmes étant plus organisées que les hommes en général, notre organisation est très bien perçue sur le plan administratif pour son efficacité*¹².

Deux fédérations mentionnent que, tout comme leurs collègues masculins, les entraîneuses et les officielles bénéficient de subventions à la formation.

Une fédération affirme que les hommes et les femmes bénéficient des mêmes avantages et reçoivent le même salaire pour arbitrer des compétitions.

Une fédération, où les femmes représentent 55 % des athlètes et du personnel de direction, déclare que les femmes ont leur place au sein de son organisation.

Une fédération affirme qu'elle incite les jeunes à jouer en équipes mixtes.

Depuis 10 ans, une fédération compte parmi ses objectifs premiers la progression des femmes dans le milieu sportif : accès au sport de haut niveau et aux postes décisionnels, formations d'entraîneur et d'officiel.

Une fédération explique qu'elle est confrontée au manque de conscientisation des entraîneurs devant l'importance de recruter des femmes dans son sport. Elle se dit prête à élaborer des stratégies, dans la mesure où il y aurait collaboration des entraîneurs.

¹² Cet énoncé va dans le même sens que les conclusions d'études sur les qualités reconnues aux femmes gestionnaires en sport (McKay, 1997 et 1999).

Une fédération voit ses efforts (pour promouvoir la participation des femmes) bloqués par la fédération internationale et les compétitions de haut niveau. Comparativement aux fédérations du reste du monde, cette fédération québécoise est considérée avant-gardiste en ce qui a trait à ses initiatives pour encourager la participation et l'implication des femmes. Elle a investi dans le développement de l'élite féminine, mais elle déplore le fait que celle-ci manque d'opportunités, comme des compétitions de haut niveau, pour s'améliorer. Il en est de même pour les entraîneuses et les officielles.

Une fédération constate que l'obligation d'avoir une femme entraîneuse aux Jeux du Québec a peu d'impacts, puisque le règlement ne s'applique qu'à un nombre restreint de postes.

Une fédération a pour objectif de former des entraîneuses en région, mais elle manque de ressources humaines et financières.

Une fédération, qui n'attribue pas les mêmes montants en bourses aux hommes et aux femmes, souligne que sa priorité est de corriger cette situation le plus rapidement possible.

Une fédération reconnaît qu'elle pourrait créer des mesures incitatives afin qu'il y ait plus de femmes aux postes d'entraîneur et d'administrateur, mais prétend qu'il s'agit d'une question d'intérêt et de motivation de la part des femmes¹³. Elle admet vaguement que, s'il y avait davantage de compétitrices dans les catégories de haut niveau (la participation féminine décline à partir de 15 ans), cela permettrait de recruter un plus grand nombre de femmes pour les postes d'entraîneur et d'arbitre. Elle avance l'idée de miser sur l'aspect social du sport à l'adolescence.

Dans le même ordre d'idées, une fédération soutient que les officielles ne veulent pas quitter leur région. Elles arbitrent des événements provinciaux lorsqu'elles ont des enfants qui participent à ces compétitions, mais elles refusent les autres assignations, à savoir les compétitions nationales et internationales¹⁴.

Une autre fédération affirme qu'elle a embauché deux hommes pour faire des démonstrations dans les écoles étant donné que peu de femmes qualifiées semblaient intéressées à les faire. Cette fédération se donne l'obligation d'inviter spécialement des femmes pour une éventuelle ouverture de poste afin qu'elles proposent leurs candidatures avec confiance et qu'elles aient la conviction d'avoir autant de compétences que les hommes pour les tâches à accomplir.

Une fédération, à très forte représentation féminine, souhaite plutôt recruter des athlètes masculins afin que son sport gagne en crédibilité auprès du public.

Une autre fédération à très forte représentation féminine affirme qu'il n'y a aucun problème et qu'aucune action n'est nécessaire.

¹³ Encore une fois, ce type de réponse illustre le problème décrit par McKay : les hommes expliquent le plus souvent la sous-représentation féminine dans le sport par le choix, l'intérêt et la motivation des femmes, alors que les femmes parlent d'obstacles structurels et culturels qui les empêchent d'accéder aux fonctions convoitées (McKay, 1997 et 1999).

¹⁴ Tout comme dans plusieurs secteurs professionnels, les responsabilités familiales privent des femmes de mener une carrière dans le sport ou simplement d'avoir accès à des postes d'autorité, alors que le fait d'avoir des enfants nuit rarement à la vie professionnelle des hommes. On dit des femmes qu'elles *veulent* rester avec leurs enfants, qu'elles *ne veulent pas* partir, alors qu'elles ne disposent simplement pas des ressources humaines et financières pour s'absenter de la maison (Demers, 2004; McKay 1997 et 1999; Mercier, 2000; Robertson, 2002; Werthner, 2005).

1.10 Conclusion : une légère amélioration de l'effectif féminin

À l'analyse des données fournies par les fédérations unisports, on constate que quantitativement, de façon générale, la situation s'améliore graduellement. Les modifications apportées au questionnaire de 2004-2005 et le faible taux de réponse ne permettent pas d'établir des comparaisons fiables. Néanmoins, rares sont les organisations qui, depuis l'étude de 1999, affichent une diminution du nombre absolu de femmes, à l'exception des cas mentionnés dans les précédentes sections.

Sur le plan qualitatif, selon les réponses aux questions à développement, on constate que la place des femmes dans le sport représente une préoccupation grandissante pour les fédérations unisports. Les renseignements et les réflexions fournis par les répondants aux questions à développement indiquent que la plupart des organisations sont dorénavant conscientes de la réalité des femmes dans le milieu sportif, sans compter que la majorité des fédérations aspirent à une représentation masculine et féminine équilibrée. En contrepartie, des conceptions et des préjugés relatifs à la sous-représentation féminine sont encore vivaces : certains ne voient pas la pertinence de la parité entre les hommes et les femmes, et expliquent la sous-représentation des femmes par des *raisons féminines personnelles*. Cependant, comme il s'agit de remarques isolées, nous concluons que la place des femmes dans les fédérations unisports s'est quelque peu améliorée, surtout sur le plan qualitatif.

2- LES FÉDÉRATIONS MULTISPORTS

Administrant une part considérable du budget alloué au financement du sport amateur, les fédérations multisports travaillent en collaboration les unes avec les autres de même qu'avec les fédérations unisports. Certaines voient à la formation et au perfectionnement des entraîneurs. À noter qu'il n'y avait pas de questions relatives aux fédérations multisports lors de l'enquête précédente.

Il y a six fédérations multisports au Québec, auxquelles s'est ajoutée Égale Action en 2006. Des six fédérations existantes au moment de l'enquête, cinq ont répondu au questionnaire. Nous leur avons demandé d'indiquer le nombre d'hommes et de femmes qui siègent à leur conseil d'administration et qui composent leur personnel permanent.

2.1 Les conseils d'administration

Le conseil d'administration des fédérations multisports est composé de bénévoles qui travaillent au développement du sport amateur. Ils ont à leur actif une carrière d'athlète, d'entraîneur ou d'administrateur qui leur assure une renommée à l'intérieur du système sportif québécois, voire même canadien.

TABLEAU 12 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES FÉDÉRATIONS MULTISPORTS, SELON LE SEXE

FONCTION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Président	3	75,0	1	25,0	4
Vice-président	4	100	0	0	4
(1 ^{er} vice-président)	0	0	1	100	1
(2 ^e vice-président)	1	100	0	0	1
Secrétaire	1	100	0	0	1
Trésorier	1	100	0	0	1
Secrétaire - trésorier	2	66,7	1	33,3	3
Administrateur	36	81,8	8	18,2	44
Autres					
Observateur	1	10	0	0	1
*Fondation de l'athlète d'excellence	14	87,5	2	12,5	16
TOTAL	63	82,9	13	17,1	76

*Notons que la Fondation de l'athlète d'excellence n'a pas fourni le détail des membres de son conseil d'administration. Elle a seulement inscrit le nombre total d'hommes et de femmes qui en font partie.

Constats

- 1- Les conseils d'administration des fédérations multisports sont à 83 % composés d'hommes, alors que dans les fédérations unisports, 75 % des membres des conseils d'administration sont de sexe masculin et 25 % de sexe féminin. Cette situation vient probablement du fait que les fédérations unisports à forte représentation féminine ont une proportion importante d'administratrices. De plus, comme les fédérations multisports sont les plus hautes instances du système sportif québécois, et qu'en

sport, la proportion de femmes diminue au fur et à mesure qu'on monte les échelons, il y a certainement une explication sociologique à la forte représentation masculine au sein des conseils d'administration des organisations multisports.

- 2- Bien que les femmes soient peu nombreuses à siéger aux conseils d'administration des fédérations multisports, chaque organisation compte au minimum deux femmes. On peut toutefois s'interroger quant à leur influence réelle puisqu'elles n'atteignent pas le seuil critique estimé à 40 % (représentation reconnue nécessaire afin qu'un sous-groupe d'individus, que ce soit en sport ou dans un autre domaine, exerce un pouvoir réel à l'intérieur d'une instance donnée, comme le soulignait Laberge en 1990). Des cinq organisations répondantes, une seule est présidée par une femme. Il s'agit du Conseil du sport de haut niveau de Québec (CSHNQ).

2.2 Le personnel permanent

Toutes les fédérations multisports qui ont participé à notre recherche ont un personnel permanent, qu'il soit composé d'un seul ou de plusieurs employés.

Globalement, les employés des fédérations multisports voient à l'application des décisions du conseil d'administration, à la mise en œuvre des programmes, ainsi qu'à la coordination des services aux athlètes et aux partenaires (entraîneurs, officiels, professionnels de la santé, etc.). Les postes recensés sont sensiblement les mêmes que ceux des fédérations unisports. Une seule fédération, la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE), a ajouté des catégories d'emploi propres à son organisation.

TABLEAU 13 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES FÉDÉRATIONS MULTISPORTS, SELON LE SEXE

FONCTION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Directeur général	4	100	0	0	4
Directeur de service	3	75,0	1	25,0	4
Agent, coordonnateur de projets	2	40,0	3	60,0	5
Personnel de soutien*	0	0	9	100	9
Autres	1	20,0	4	80,0	5
Adjoint coordination d'activités	0	0	2	100	2
Communications	1	100	0	0	1
Multimédia	1	100	0	0	1
*Fondation de l'athlète d'excellence	1	20,0	4	80,0	5
TOTAL	13	36,1	23	63,9	36

* Secrétaire de direction, secrétaire, réceptionniste, commis comptable, adjoint administratif et commis de bureau.

* La Fondation de l'athlète d'excellence n'a pas fourni le détail des membres de son personnel permanent. Elle a seulement inscrit qu'un homme et quatre femmes étaient employés.

Constats

- 1- Comparativement aux fédérations unisports, le personnel permanent des organisations multisports est majoritairement féminin. On parle ici de 36 % d'hommes et de 64 % de femmes, tandis que chez les fédérations uniports, les hommes composent le personnel permanent à 47 % et les femmes à 53 %.
- 2- Encore une fois, on constate que les femmes forment surtout le personnel de soutien, à moins qu'elles soient affectées aux fonctions d'agent ou de coordonnateur de projets (ou d'activités). En fait, elles occupent la totalité (100 %) des emplois relatifs au personnel de soutien, 80 % des emplois catégorisés *Autres*, auxquels s'ajoutent tous les postes d'adjoint à la coordination des activités à la FQSE. Rappelons-nous que dans les fédérations unisports, elles forment le personnel de soutien à 79 % et elles occupent 44 % des emplois réunis sous la rubrique *Autres*. Les postes de direction, à savoir ceux de directeur de gestion et de directeur de service, sont à très forte majorité masculine. Des quatre organisations qui nous ont fourni des chiffres détaillés, les quatre directeurs généraux sont des hommes.

2.3 Conclusion : sous-représentation des femmes aux postes stratégiques

De façon générale, on constate que les femmes n'occupent pas beaucoup de place au sein des fédérations multisports, que ce soit sur le plan quantitatif ou qualitatif. Elles sont majoritaires du côté du personnel permanent, où elles occupent la totalité des emplois de soutien, alors que les postes décisionnels et stratégiques appartiennent surtout aux hommes. Le portrait actuel des fédérations multisports en ce qui a trait à la représentation féminine dans l'administration rejoint les grandes tendances sociologiques décrites dans la littérature.

3- LES UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT (URLS)

Il y a 20 URLS au Québec. De ce nombre, 18 ont répondu au questionnaire, ce qui nous permet de donner un portrait assez fidèle de la réalité. Les URLS jouent un rôle important dans le développement, l'organisation et le fonctionnement du sport amateur au Québec, que ce soit en milieu régional ou municipal. À leur mandat, s'ajoute leur importante contribution à la gestion des volets activité physique, loisirs et culture dans les municipalités.

3.1 Les conseils d'administration

Toutes les URLS participantes nous ont fourni des données relatives à leur conseil d'administration. Les personnes qui y siègent sont des bénévoles mandatés par leur organisme (le plus souvent élus en assemblée générale annuelle) pour prendre des décisions, et qui travaillent au développement du loisir et du sport dans leur région.

**TABEAU 14 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES URLS, SELON LE SEXE**

FONCTION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Président	13	76,5	4	23,5	17
Vice-président	13	92,9	1	7,1	14
(1 ^{er} vice-président)	5	100	0	0	5
(2 ^e vice-président)	4	100	0	0	4
Secrétaire	10	58,8	7	41,2	17
Trésorier	13	81,3	3	18,8	16
Secrétaire - trésorier	2	100	0	0	2
Administrateur	151	67,7	72	32,3	223
Autres					
Observateur	0	0	1	100	1
Directeur	1	100	0	0	1
TOTAL	212	70,7	88	29,3	300

Constats

- 1- Des 300 membres des conseils d'administration, 212 sont des hommes et 88 sont des femmes. Ainsi, l'ensemble des conseils d'administration des URLS est à 70,7 % composé d'hommes et à 29,3 % de femmes, ce qui indique une situation stable, voire identique à celle de l'enquête précédente où l'on comptait 71 % d'hommes et 29 % de femmes en pourcentage arrondi.
- 2- Les femmes sont peu présentes aux plus hauts postes de direction. Elles occupent la présidence dans une proportion de 24 % comparativement à 38 % en 1999, une diminution de 14,5 points de pourcentage. Elles agissent principalement à titre de secrétaire (41 %) et d'administrateur (32 %).

- 3- En 1999, Légaré soulignait que les femmes occupaient surtout les postes d'administrateurs; des 102 femmes siégeant à l'ensemble des conseils d'administration, 76 étaient administratrices, pour une proportion de 75 %. En 2004-2005, 72 des 88 femmes des conseils d'administration occupaient des postes d'administrateur (82 %). L'appellation « administrateur » donnant peu d'informations quant aux responsabilités de la personne ainsi désignée, on ne connaît pas le pouvoir décisionnel associé à cette fonction.
- 4- Des 18 URLS participantes, une seule, celle de la Baie-James, est dirigée par un conseil d'administration majoritairement composé de femmes, pour une proportion de 64 % (7 femmes et 4 hommes).
- 5- Deux URLS affichent quasiment la parité entre les sexes, avec 8 hommes (53 %) et 7 femmes (47 %). Exception faite d'une femme qui occupe la présidence dans l'une des deux URLS, la majorité des autres femmes sont affectées au secrétariat, à la trésorerie et aux fonctions d'administrateur.

3.2 Le personnel permanent

Toutes les URLS participantes ont un personnel permanent, bien qu'il soit limité à un ou deux employés dans certaines régions. Le personnel permanent, qui est rémunéré, a pour mandat le développement du sport et du loisir dans la région.

Le questionnaire soumis aux URLS est identique à celui envoyé aux fédérations unisports et multisports. Tout comme les fédérations sportives, certaines URLS ont précisé leurs propres catégories d'emplois ainsi que le nombre d'hommes et de femmes qui occupent ces fonctions.

TABLEAU 15 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES URLS, SELON LE SEXE

FONCTION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Directeur général	12	75,0	4	25,0	16
Directeur de service	2	40,0	3	60,0	5
Agent de projets, de développement	19	41,3	27	58,7	46
Personnel de soutien*	1	3,8	25	96,2	26
Autres					
Agent, conseiller en communication	0	0	3	100	3
Stagiaire	1	50,0	1	50,0	2
Agent de liaison	0	0	1	100	1
Directeur régional	5	62,5	3	37,5	8
Coordonnateur des Jeux du Québec	0	0	1	100	1
Conseiller en loisir ou sport	7	43,8	9	56,2	16
TOTAL	47	37,9	77	62,1	124

*Personnel de soutien : secrétaire de direction, secrétaire, réceptionniste, commis comptable, adjoint administratif et commis de bureau.

Constats

- 1- Les femmes composent le personnel permanent des URLS dans une proportion de 62 %, ce qui correspond à une augmentation de 6,1 points de pourcentage comparativement à 1999. Rappelons que le personnel permanent des fédérations unisports et multisports est composé de femmes dans une proportion de 53 et de 64 %, respectivement.
- 2- La prédominance d'employés de sexe féminin s'explique par le fait que les femmes forment la quasi-totalité (96 %) du personnel de soutien. Elles sont aussi majoritaires aux postes d'agent de projets ou de développement, de directeur de service et de conseiller en loisir ou en sport.
- 3- Les femmes sont peu présentes au sein des instances administratives. Elles occupent la direction générale des URLS dans une proportion de 25 %, ce qui constitue tout de même une amélioration comparativement à 1999 (12 %).
- 4- Dans certaines URLS, la proportion d'hommes et de femmes se rapproche de la parité aux conseils d'administration et, dans une autre, le conseil d'administration est majoritairement composé de femmes; dans toutes ces URLS, aucun homme ne fait partie du personnel permanent. Quant aux URLS où les hommes sont majoritaires aux conseils d'administration, pour neuf d'entre elles, les employés permanents féminins sont plus nombreux. Une seule URLS affiche le même nombre d'hommes et de femmes. Finalement, dans quatre URLS, les hommes sont majoritaires au sein du personnel permanent.

3.3 Les comités

Comparativement au questionnaire de l'enquête de 1999, une question a été ajoutée relativement aux comités qui relèvent des URLS. Des 18 URLS répondantes, 15 ont fourni des données, les trois autres n'ayant pas de comité. Tout comme dans les fédérations unisports, le nombre de comités varie d'une organisation à l'autre. Certaines URLS ont une structure composée de plusieurs comités alors que d'autres n'en ont qu'un seul.

Rappelons que dans leur région respective, les URLS veillent au développement, à l'organisation et à la gestion du sport amateur et des secteurs *vie active*, qui englobent les loisirs, les arts et la culture. C'est pourquoi plusieurs comités (tableau 16) ne se rapportent aucunement au sport. Mais, comme certains membres de comités assument plusieurs tâches et que certains comités chapeautent plus d'un secteur, tous les comités énumérés par les URLS ont été recensés.

TABLEAU 16 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT
LES DIVERS COMITÉS DES URLS, SELON LE SEXE

COMITÉ	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Subvention en développement en loisir	1	25,0	3	75,0	4
Gala en loisir	4	28,6	10	71,4	14

Événements	1	33,3	2	66,7	3
Soirée bénévole	2	33,3	4	66,7	6
Loisirs pour personnes handicapées	4	40,0	6	60,0	10
Ressources humaines	2	40,0	3	60,0	5
Théâtre	4	40,0	6	60,0	10
Loisir scolaire	15	41,7	21	58,3	36
Jeunes missionnaires	13	41,9	18	58,1	31
Jeunes, relève	6	46,2	7	53,8	13
Développement en loisir	5	50,0	5	50,0	10
Gestion de lieux	3	50,0	3	50,0	6
Règlements généraux et Assemblée générale annuelle	3	50,0	3	50,0	6
Développement en sport	9	52,9	8	47,1	17
Vie étudiante (Secondaire en spectacles)	12	54,6	10	45,5	22
Direction exécutive	4	57,1	3	42,9	7
Scouts	7	58,3	5	41,7	12
Culturel	10	58,8	7	41,2	17
Leadership	10	58,8	7	41,2	17
Commission loisir	3	60,0	5	40,0	8
Jeux du Québec	21	60,0	14	40,0	35
Révision	3	60,0	2	40,0	5
Tourisme sportif	3	60,0	2	40,0	5
Abus, harcèlement	5	62,5	3	37,5	8
Travail	5	62,5	3	37,5	8
Vélo	18	64,3	10	35,7	28
Loisir et sport	31	66,0	16	34,0	47
Intégration	2	66,7	1	33,3	3
Programmes	2	66,7	1	33,3	3
Sport scolaire, étudiant	6	66,7	3	33,3	9
Financement	13	72,2	5	27,8	18
Marketing	3	75,0	1	25,0	4
Orientation	3	75,0	1	25,0	4
Véhicules hors route	10	76,9	3	23,1	13
Fonds de l'athlète	17	77,3	5	22,7	22
Sentiers récréatifs	65	77,4	19	22,6	84
Clubs sportifs	8	80,0	2	20,0	10
Plein air	5	83,3	1	16,8	6
Semaine des entraîneurs	5	83,3	1	16,7	6
Commission, comité sport	17	85,0	3	15,0	20
Organisations reconnues	4	100	0	0	4
Sélection du mérite sportif	7	100	0	0	7
Tournoi	4	100	0	0	4
TOTAL	375	61,8	232	38,2	607

Constats

- 1- Les femmes composent 38 % des comités (232 femmes et 375 hommes), comparativement à 37 % dans les fédérations sportives (295 femmes et 513 hommes).

- 2- Les femmes sont majoritaires aux comités *Soirée bénévole; Loisir scolaire; Jeunes, relève; Loisirs pour personnes handicapées; Gala en loisir; Subvention au développement du loisir; Jeunes missionnaires; Ressources humaines; Théâtre et Événements*. Il y a parité entre les hommes et les femmes aux comités *Règlements généraux; AGA; Développement en loisir et Gestion des lieux (auberge)*. Les femmes sont minoritaires aux comités *Sport scolaire, étudiant; Loisir et sport; Vélo; Jeux du Québec; Commission, comité sport; Commission loisir; Tourisme sportif; Fonds de l'athlète; Développement en sport; Semaine des entraîneurs; Financement; Marketing; Scouts; Leadership; Programmes; Clubs sportifs; Révision; Travail; Direction Exécutive; Intégration; Abus, harcèlement; Culturel; Vie étudiante (Secondaire en spectacles); Sentiers récréatifs; Plein air; Véhicules hors route et Orientation*. Elles sont absentes des comités *Sélection mérite sportif; Tournoi et Organisations reconnues*.

- 3- Globalement, on constate que les femmes sont surtout présentes dans le secteur des loisirs, tandis que les hommes s'occupent plutôt du sport et de ce qui s'y rapporte directement. Les hommes sont majoritaires dans les comités organisationnels, les comités de gestion appelés à prendre des décisions importantes (par exemple, le financement), alors que les femmes, très actives dans les comités de soutien, s'occupent des gens qui ont besoin d'encadrement : les jeunes, les personnes handicapées et les bénévoles. Autrement dit, les femmes travaillent surtout avec les personnes et les hommes s'occupent de structure; ils gèrent les événements de nature officielle, à l'exception du comité *Gala en loisir* où les femmes sont majoritaires.

- 4- Tout comme dans les fédérations unisports, les hommes sont majoritaires aux comités *Abus, harcèlement*, ce qui encore une fois attire notre attention car la quasi-totalité des cas d'abus, de harcèlement et de manque d'éthique, qu'ils soient de nature physique, psychologique ou sexuel, sont perpétrés par des hommes. Voir les commentaires et les références à ce sujet à la section 1.3.

3.4 Conclusion : des femmes plus nombreuses mais moins influentes

La représentation féminine s'est légèrement améliorée dans les URLS, tant au sein des conseils d'administration que du personnel permanent. Cependant, si la situation s'est améliorée sur le plan quantitatif, il semble qu'elle se soit détériorée sur le plan qualitatif : l'influence et l'autorité des femmes ont diminué. Elles sont moins nombreuses à occuper la présidence et elles forment le personnel de soutien dans une proportion encore plus forte qu'en 1999. Il aurait été intéressant de comparer la composition des comités en 1999, mais aucune question ne s'y rapportait lors de l'enquête précédente. Finalement, le portrait obtenu montre clairement que le stéréotype reléguant les hommes au sport et les femmes au loisir est encore tenace.

4- LES MUNICIPALITÉS DE PLUS DE 75 000 HABITANTS

Nous avons demandé à neuf municipalités de plus de 75 000 habitants de nous fournir des données relatives au personnel permanent de leur service des loisirs. De ces neuf municipalités, huit ont répondu au questionnaire.

4.1 Le personnel permanent

Les répondants devaient indiquer le nombre d'hommes et de femmes qui travaillent à titre de directeur, régisseur, secrétaire de direction, secrétaire, réceptionniste, commis comptable, adjoint administratif et commis de bureau, catégories d'emplois auxquelles s'ajoute le personnel des services d'animation et d'entretien. La plupart des municipalités ont ajouté leurs propres catégories d'emploi.

TABLEAU 17 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES SERVICES DE LOISIRS DES MUNICIPALITÉS DE PLUS DE 75 000 HABITANTS, SELON LE SEXE

FONCTION	Hommes		Femmes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Directeur	13	100	0	0	13
Régisseur (sport, plein air, loisirs)	21	56,8	16	43,2	37
Personnel de soutien*	32	17,2	154	82,8	186
Autres	11	78,6	3	21,4	14
Chef qualité de vie (communautaire)	0	0	1	100	1
Conseiller en administration	0	0	1	100	1
Guide saisonnier	2	33,3	4	66,7	6
Conseiller (loisir)	11	40,7	16	59,3	27
Responsable de section, division	6	42,9	8	57,1	14
Coordonnateur activités, projets	5	50	5	50	10
Chef de service	3	60	2	40	5
Animateurs	21	61,8	13	38,2	34
Chef de l'administration	1	100	0	0	2
Conseiller aux événements	1	100	0	0	1
Directeur adjoint	2	100	0	0	3
Responsable commission jeunesse	1	100	0	0	1
Personnel d'entretien	37	100	0	0	7
Personnel technique	2	100	0	0	2
TOTAL	169	46,4	223	53,6	364

* Secrétaire de direction, secrétaire, réceptionniste, commis comptable, adjoint administratif, commis de bureau.

Constats

- 1- La représentation féminine au sein du personnel permanent des services de loisirs des municipalités de plus de 75 000 habitants est de 54 %, une proportion supérieure à celle des fédérations unisports (53 %), mais inférieure à celle des fédérations multisports (64 %) et des URLS (62 %).

- 2- Comparativement aux données de 1999, le personnel permanent de sexe féminin a diminué, passant de 56 à 54 %, soit une diminution de 2,4 points de pourcentage.
- 3- Encore une fois, les femmes sont nettement majoritaires parmi le personnel de soutien, c'est-à-dire qu'elles forment une proportion de 83 %, ce qui est supérieur de 2,2 points de pourcentage aux données de 1999. En excluant les postes *Adjoint administratif, Chef de l'administration, Chef de la qualité de vie (communautaire), Responsable de la commission jeunesse, Conseiller en administration et Conseiller aux événements* puisqu'ils se rapportent à une seule municipalité, on constate que les femmes sont majoritaires dans les emplois de responsable de section ou de division, de guide saisonnier et de conseiller en loisirs.
- 4- En 2004-2005, les hommes occupent tous les postes de directeur des loisirs, par rapport à 73 % en 1999. Ils sont toujours majoritaires aux fonctions de régisseur, au cumul des catégories *Autres*, aux fonctions de directeur adjoint et de chef de service de même que d'animateur. Bref, les hommes exercent surtout des fonctions décisionnelles, à l'exception du service d'entretien où ils occupent tous les postes.
- 5- Dans cinq municipalités, les femmes occupent plus de 50 % des postes. Dans l'une d'entre elles, il y a parité entre les hommes et les femmes, et les employés de sexe féminin sont minoritaires dans deux services des loisirs.

4.2 Conclusion : importante diminution du nombre de femmes aux postes décisionnels

Tout comme dans les URLS, le nombre de femmes a légèrement augmenté en nombre dans les services des loisirs des municipalités. Mais, suivant la tendance des URLS, les femmes sont nettement moins présentes qu'en 1999 aux postes décisionnels, où leur nombre a diminué drastiquement. Elles étaient davantage concentrées, en 2004-2005, dans la catégorie personnel de soutien.

Conclusion générale

On constate que les femmes demeurent nettement sous-représentées dans le système sportif québécois. On observe une légère augmentation de leur nombre au sein des institutions, comparativement à ce qui prévalait en 1999 (Légaré, 1999), et, à plus forte raison, comparativement à la situation de 1990 (Laberge, 1990). Si les femmes sont un peu plus nombreuses, elles ont moins d'influence, d'autorité et de pouvoir qu'en 1999, alors qu'elles étaient déjà peu présentes au sommet de la hiérarchie. À l'exception des conseils d'administration des fédérations unisports, la proportion de présidentes et de directrices a diminué depuis 1999. Même lorsque certaines femmes accèdent à la sphère décisionnelle, la majorité d'entre elles occupent un rang subalterne. Elles sont reléguées au soutien plutôt qu'à la stratégie.

Les résultats de cette recherche indiquent que les stéréotypes sociaux liés au sexe, qui vont au-delà du sport et qui sont en même temps véhiculés dans le milieu sportif, demeurent bel et bien présents. Aux hommes sont confiés les responsabilités et les postes stratégiques, alors que les femmes veillent au bon déroulement des activités, s'occupent des gens, des athlètes débutants, des bénévoles, et répondent aux obligations d'ordre technique plutôt que stratégique. Spontanément, on peut être tenté d'expliquer ce phénomène par le choix et les intérêts des femmes qui convergent vers ces préoccupations plutôt que d'y voir l'effet des valeurs sociales dominantes. Les commentaires de quelques fédérations unisports vont dans ce sens. Puisque les préjugés et stéréotypes sociaux dominants dissocient le féminin du phénomène sportif, il n'est pas surprenant qu'on dise que les femmes ne sont généralement pas intéressées par le sport et ses responsabilités, ou qu'elles préfèrent s'occuper de leurs enfants plutôt que d'entraîner des athlètes ou d'arbitrer des compétitions d'envergure.

Par ailleurs, les femmes n'ont pas tendance à remettre en question la structure patriarcale du système sportif qui leur laisse peu de chance d'y trouver leur place et d'y gravir les échelons. Un simple survol des données relatives aux entraîneuses, aux officielles et aux plus hauts postes de gestion est révélateur d'un important malaise d'ordre structurel et sociologique. Il est frappant de constater à quel point les phénomènes observés rejoignent les problèmes décrits dans la littérature.

Cependant, il ressort des réponses aux questions à développement qu'une conscientisation croissante s'opère quant à l'importance de la place des femmes dans le sport ainsi qu'à la spécificité de leur vécu à l'intérieur du système sportif. Plus nombreuses qu'auparavant sont les fédérations qui constatent les obstacles structurels que les femmes doivent surmonter afin de se tailler une place au sein des organisations. On se préoccupe un peu plus des besoins des femmes et de la spécificité de leurs expériences, bien que les manifestations concrètes de cette prise de conscience ne soient pas encore significatives. De plus, la parité entre les hommes et les femmes, ou du moins l'importance significative de la représentation féminine, est une préoccupation qui grandit progressivement dans le milieu du sport amateur. Il semble que les subventions versées par le MELS, notamment le Programme de soutien à l'avancement des femmes (PSAF) de même que la création d'un organisme voué à la promotion et à la défense de la place des femmes dans le sport, Égale Action, ont des effets positifs, notamment sur le plan de la conscientisation.

En résumé, on retient que le nombre d'athlètes féminines a augmenté dans toutes les fédérations unisports, tant du côté des sports traditionnellement masculins que des sports

mixtes. Le nombre d'entraîneurs et d'arbitres féminins a également augmenté¹⁵ et les femmes montent progressivement les échelons des niveaux de certification. Le nombre de femmes a sensiblement augmenté parmi le personnel permanent et au sein des conseils d'administration des fédérations unisports. Les gestionnaires de sexe féminin ont cependant un peu moins d'influence dans les autres organisations. Comme en 1999, elles sont davantage affectées aux postes et aux travaux de second plan.

Comment expliquer la sous-représentation féminine aux postes décisionnels, une situation qui se perpétue, voire même qui s'accroît? Selon les recherches des dix dernières années sur ce sujet, la structure patriarcale ainsi que les stéréotypes sociaux liés au sexe sont les principaux facteurs explicatifs de cette réalité (Demers, 2004; Hall, 1996; McKay 1997 et 1999; Mercier, 2000; Mercier et Werthner, 2001; Robertson, 2002; Werthner, 2001 et 2005). Par exemple, comme les femmes ne disposent pas, contrairement aux hommes, de réseaux stratégiques leur permettant de se relier les unes aux autres, il leur est plus difficile de trouver du travail dans le système sportif et, à plus forte raison, d'y occuper des postes décisionnels. Les critères d'embauche aux fonctions stratégiques sont souvent subjectifs et, d'une certaine manière, ils font parfois obstacle aux candidatures féminines. Le soutien à la formation, le perfectionnement et l'encadrement professionnel sont quelques fois moins accessibles aux femmes (le Ministère cherche à corriger ces iniquités par sa contribution financière).

Comme dans tout autre secteur professionnel, les responsabilités familiales représentent un obstacle majeur pour les femmes désirant entreprendre une carrière dans le sport puisque les horaires sont peu compatibles avec les exigences de la vie de famille, tandis que rares sont les hommes qui doivent renoncer à leurs objectifs professionnels pour des raisons familiales. À cela s'ajoute le fait que l'on juge souvent les femmes plus sévèrement et qu'elles ont tendance à se juger elles-mêmes très sévèrement. Ainsi, plusieurs femmes craignent d'être ridiculisées si elles accèdent aux postes décisionnels et voient le milieu sportif comme un monde semé d'embûches et de contraintes. À cet égard, notons les cas d'abus et de harcèlement physique, psychologique et sexuel dont les victimes sont des femmes le plus souvent. Or, les comités d'éthique étant majoritairement formés d'hommes, les femmes risquent de se trouver démunies en cas de situations conflictuelles, d'où le risque qu'elles abandonnent le milieu sportif. Soulignons que ce problème mérite d'être discuté davantage, mais le harcèlement et les abus ne faisant pas l'objet de cette étude, nous nous en tenons à ce bref commentaire.

Il est primordial de mettre en place des mesures de contrôle et de suivi, ainsi qu'un financement approprié, pour accueillir et garder les femmes dans le système sportif. Cependant, comme le mentionnait Légaré en 1999, les changements doivent être autant d'ordre collectif qu'individuel. La conscientisation croissante à la réalité des femmes dans le sport pourra s'avérer le déclencheur de changements structurels.

¹⁵ Rappelons-nous les données fournies par les fédérations unisports. Peut-être qu'un taux de réponse plus élevé aurait abouti à des conclusions différentes.

Bibliographie

CROXON, S. et D. MARSHALL (2004). Contrats et négociation d'un contrat. Journal Canadien des Entraîneures, Association canadienne des entraîneures, 4(2):1-10.

DEMERS, G. (2004). Raisons qui incitent les athlètes féminines à devenir entraîneure – ou non. Journal Canadien des Entraîneures, Association canadienne des entraîneures, 4(5):1-9.

HALL, M. A. (1996). Feminism and Sporting Bodies : Essays on Theory and Practice. Windsor, Human Kinetics, 135 pages.

LABERGE, S. (1990). Constats sur la participation et la représentation des femmes, Rapport de l'étude sur la place occupée par les femmes dans le milieu associatif sportif et dans la couverture de presse du sport amateur. Comité femmes, sport et activité physique, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, gouvernement du Québec, 12 pages.

LÉGARÉ, B. (1999). La place des femmes dans le sport au Québec. Secrétariat au loisir et au sport, gouvernement du Québec, 39 pages.

McKAY, J. (1997). Managing Gender : Affirmative Action and Organizational Power in Australian, Canadian and New Zealand Sport. Albany, State University of New York Press, 217 pages.

McKAY, J. (2007). Gender Organizational Power in Canadian Sport in WHITE P et K YOUNG, Sport and Gender in Canada. 2^e éd., Oxford, Oxford University Press, 308 pages.

MERCIER, R. et P. WERTHNER (2001). Changeons le monde du sport androcentrique. Journal Canadien des Entraîneures, Association canadienne des entraîneures, 1(6):1-6.

MERCIER, R. (2000). L'appui aux femmes entraîneures et mères de famille. Journal Canadien des Entraîneures, Association canadienne des entraîneures, 1(2):1-7.

ROBERTSON, S. (2002). Une passion qui dure la vie : Propos francs des entraîneures sur les hauts et les bas de leur profession. Journal Canadien des Entraîneures, Association canadienne des entraîneures, 2(4):1-18.

SPORT CANADA (1999). Analyse comparative entre les sexes dans le sport 1997-1998. Rapport sur les résultats. Patrimoine Canadien, www.pch.gc.ca/progs/sc/pubs/sexe-gender/index_f.cfm?wide=0.

SPORT CANADA (1988). Les femmes à la direction : Une question d'intérêt dans le monde du sport. Sommaire d'un sondage effectué auprès des organismes nationaux de sport. Sport Canada, Patrimoine Canadien, Programme pour les femmes.

WERTHNER, P. (2005). Exposé : L'entraînement, un choix de carrière viable pour les femmes, Journal Canadien des Entraîneures, Association canadienne des entraîneures, 5(3):1-10.

WERTHNER, P. (2001). Des communications claires. Lignes directrices pour faciliter le succès des entraîneures. Journal Canadien des Entraîneures, Association canadienne des entraîneures, 1(3):1-8.